# collectif paroles

revue culturelle et politique
haïtienne
n° 6 juin 1980

# collectif paroles

revue culturelle et politique
haïtienne
n° 6 juin 1980

# collectif paroles

revue culturelle et politique haïtienne
n°6 juin 1980

**Éditeur**
*Les Éditions Collectif Paroles Inc.*
*Boîte postale 263,*
*Succursale LaSalle*
*LaSalle, P.Q. H8R 3V2, Canada*

**Rédacteur en chef**
*Claude Moïse*

**Comité de rédaction**
*Yves Flavien*
*Cary Hector*
*Claude Moïse*
*Daniel Holly*
*Émile Ollivier*
*Henri Piquion*
*Pierre Simon*

**Collaborateurs**
*Gérard Baptiste*
*André Bellamy*
*Antoine Dodard*
*Marie-Josée Glémaud*
*Micheline Labelle*
*Serge Larose*
*Charles Manigat*
*Max Manigat*
*Charles Pierre-Jacques*
*Séverine Saget*
*Elder Thébaud*

**Graphisme/illustration**
*Gérard Baptiste*
*Gérard A. Holly*

**Composition et montage**
*Composition Solidaire*

**Administration**
*Henri Piquion*

*Collectif Paroles Inc.*
Boîte postale 263, Succursale
LaSalle, Lasalle, P.Q., H8R 3V2,
Canada

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque d'Ottawa
1er trimestre 1980


# Sommaire

*N.D.L.R.* ***Collectif Paroles*** *s'engage à publier dans la mesure du possible les lettres des correspondants qui indiquent leurs nom, prénom et adresse. Si pour des raisons de convenance qui leur sont propres certains correspondants veulent garder l'anonymat, ils doivent néanmoins mettre un membre de la rédaction en mesure de les identifier. Dans le cas contraire nous ne nous engageons point à rendre publics leurs textes.*

*Sans altérer la pensée de l'auteur la rédaction peut se voir obligée d'abréger certains textes.*

## Création de la Société antillaise de culture

Port-au-Prince, le 1er juin 1980
À Collectif Paroles

Par la présente lettre, nous vous annonçons la création de la Société Antillaise de Culture dans la Caraïbe. Cette Société est une Institution de coopération à caractère professionnel, qui regroupe les écrivains des Antilles, les critiques, les animateurs culturels, les groupes de recherches, les artistes et les Sociétés Littéraires de la Caraïbe.

La Société Antillaise de Culture a pour mission d'étudier, d'approfondir et de résoudre tout problème relatif à l'existence des différentes formes d'art aux Antilles, d'entreprendre toute action susceptible d'assurer le développement et l'indépendance de toute création. Elle a pour objet de coordonner les programmes d'échanges et de coopération multilatérale entre les différents services culturels et les personnalités artistiques du monde antillais et de la diaspora.

Les intellectuels et artistes martiniquais, guadeloupéens, jamaïcains, dominicains, haïtiens, trinidadiens... veilleront à sauvegarder l'identité culturelle antillaise dans le respect des lois en vigueur.

La Société Antillaise de Culture a été créée en vertu de la Charte des Nations-Unies et du Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, reconnaissant comme nécessaire, le développement de la coopération et des contacts internationaux dans les domaines de la science et de la culture,

en vertu de la Constitution de l'UNESCO,

en vertu des devoirs que nous avons envers la collectivité à laquelle nous appartenons,

et en vertu de la Constitution haïtienne.

La Société Antillaise de Culture fonctionnera dans le respect des Institutions locales, des lois établies et des coutumes existantes.

Ci-joint la Charte fondamentale de la Société Antillaise de Culture.

Adyjeangardy
*Président-Fondateur de la S.A.N.C.*

Rassoul Labuchin
*Secrétaire Général de la S.A.N.C.*

Michèle Montas — Aimé Césaire — Edris Saint-Amand — Franckétienne — Simone Schwarz Bart — Josie Fanon — Lucien Lemoine — Edouard Glissant — Emile Roumer — Pierre Clitandre — Marise Condé... figurent parmi les membres d'honneur choisis par le comité de la Société Antillaise de Culture.

---

## Des fleurs pour Emile

Montréal, le 6 juin 1980
Épilogue pour Leyda

Mon cher Émile,

À quel morceau de choix tu m'as fait goûter là! Je désespérais de trouver dans les écrits actuels de poètes et romanciers haïtiens cette sensibilité, cette fraîcheur, cette simplicité qui fécondent chacun de tes mots.

Je ne chercherai pas à analyser ta nouvelle; à savoir si oui ou non tu as obéi aux règles du genre et respecté les principes littéraires imposés; à trouver ou deviner — comme il est de bon ton maintenant — l'impact politico-social qui peut en ressortir. Je laisse ce travail minutieux à la compétence des critiques éclairés. Quant à moi, je ne dissèque pas mes jouissances sous l'oeil du microscope. Il me suffit de les vivre. Or, *Épilogue pour Leyda*, en est une de mon coeur, de mes sens, de mes émotions.

Je te remercie pour cela et te demande à mon nom et à celui d'autres lecteurs de ne pas nous abandonner trop longtemps à notre soif de beauté.

Anne-Marie Jean
2505 Van Horne
Montréal, Qué.

## Min nan Min

*Notre courrier nous a apporté les trois premiers numéros de* Min nan Min *accompagnés d'un aimable petit mot de Max Dominique, prêtre haïtien, animateur communautaire aux Bahamas.* Min nan Min, *édité en créole est le journal de la communauté haïtienne aux Iles Bahamas. Il est dirigé par Gilles Bernard Frédéric, Ilaimable Féné, Charlemagne Jérôme, Jacques Marcellin, Max Dominique. En voici le texte de présentation paru dans le numéro 1.*

Min nan min, si ou ban-m lanmin sou rout lavi-a, si ou bi-té ou pap tonbé.

Min nan min, anpil min, chay pa lou.

Ban-m lanmin, mouin va édé ou pòté gro chaj problèm lavi-a mété sou do ou.

Vié frè, ou minm kap viv nan Freeport, vié fanmiy, zanmi; ou minm mouin pa konnin non-ou kap viv nan lòt zilè Bahamas, ni ou minm tou kap viv nan Nouyòk, nan Miyami, Okanada, nan tout lòt péyi étranjé yo. Mouin ba nou you kokinn kout chapo.

Pa sézi, si ou ouè nou minm Ayityin nan Fripòt ap palé konsa avè ou jodi-a. An! Kifèla-a, ou pansé nou pat la? Inbin, n-ap viv toujou, malgré gro kou n-ap pran, kankou lanmò 23 frè nou yo ané pasé tou pré Fripòt, kankou 6 lòt sa yo ki sot mouri la-a tou pré Miyami. N-ap viv toujou, souf Léspri Sin an ap souflé byin fò koté pa-n. Gin you voua ki mandé-n pou nou pa rét chita gadé. Li di nou : « Lévé-a! gayé nouvèl la ».

E poukisa Min nan Min?

Paské si gin plis min, sa vlé di gin plis moun. Inbin si gin plis moun, gin plis fòs tou. Sa ou ouè? Sa ou konstaté? Chay la vi-n pi léjè.

Min nan Min, sé édé frè nou yo bò isit jouinn bon chimin an. Min nan Min, sé lavi nou tout Ayisyin Fripòt. Min nan Min, sé kontak Ayisyin Fripòt ak tout Ayisyin ki gayé nan tout lòt péyi. Min nan Min, tou, sé... ki bagay? Ki bagay ankò ??? Sè fè mésaj la rivé koté nou pa ka rivé.

Min nan Min, sé 3 kominoté katolik yo nan Gran Baama. Min nan Min, sé ou, sé li, sé mouin, sé nou tout, sé nou tout kap viv sou tè étranjé.

Min nan Min, anpil min, chaj la vi-n pi léjè; anvan nou bouké, n-ap gin tan rivé byin louin sou rout la.

An-n alé, min nan min, an-n démaré ansanm sou chémin lavi nou.

Sé konsa m-ban nou tout youn kòkinn chinn salitasion pandan m-ap koubé-m raz atè jouk sou do pié-n nan prémié niméro sa-a.

Maxo CALIXTE (komité Fripòt)

# • Urgences

Claude Moïse

Deux scandales, le mariage somptueux de Jean-Claude Duvalier et la tragédie des boat-people haïtiens ont maintenu Haïti sous les projecteurs des médias d'information nationale et internationale. De New York à Montréal à Paris à Port-au-Prince les observateurs ne se sont pas privés de mettre en regard, en cette circonstance, le luxe insolent d'une poignée de profiteurs et la misère abjecte qui pousse des miliers de gens à fuir ce qu'au pays on appelle l'enfer d'Haïti. À la vérité, et personne ne l'ignore, il s'agit là de deux dimensions sans doute spectaculaires, extrêmes, mais constantes, de la réalité socio-économique de notre pays. Il s'agit là d'une situation connue, depuis longtemps, mais qui s'aggrave au jour le jour depuis que, pour paraphraser Jean-Claude Duvalier, son père a fait la tragédie politique et lui la tragédie économique.

Ce qui est nouveau et que révèlent les réactions de la presse indépendante, c'est le refus de plus en plus répandu de s'accomoder de cette tragédie. On le sait également, les résistances diverses se manifestent à tous les plans et dans tous les secteurs de la vie nationale. L'article de Yves Flavien sur la conjoncture (p. 6) fait le point sur la poussée du mouvement démocratique en Haïti. Deux éléments retiennent particulièrement notre attention : la systématisation et la rigueur des critiques contre le gouvernement en Haïti même et l'émergence du Parti démocrate-chrétien de Sylvio Claude et du Parti social-chrétien de Grégoire Eugène, comme partis d'opposition.

À la télévision canadienne nous avons vu ces deux chefs de parti et le secrétaire général de la Ligue des droits humains, Lafontant Joseph, affirmer sans ambages la faillite des dirigeants actuels du pays et la nécessité d'un changement en profondeur, à la fois politique, social, économique. Dans son journal *Fraternité*, Grégoire Eugène remet en question la présidence à vie et revendique des élections à tous les niveaux. Est-ce là un tournant que prend la lutte politique en Haïti ?

Dans l'éditorial du dernier numéro de *Collectif Paroles* nous posions justement une série d'interogations quant à la situation inconfortable « d'un mouvement démocratique à visées revendicatives et à caractère légal qui se meut dans le cadre étroit d'un régime absolu ». Nous nous demandions comment des partis politiques non gouvernementaux légalement constitués pouvaient-ils prétendre à la réalisation de leurs objectifs s'ils ne visaient pas la prise du pouvoir ? En assumant des revendications politiques aussi précises que la fin de la présidence à vie Grégoire Eugène apporte un élément nouveau comme Sylvie Claude avait, par son comportement, montré le chemin d'une nouvelle résistance. Aujourd'hui ils interpellent le gouvernement et contestent sa légitimité.

Il reste que l'ensemble du mouvement démocratique, partis politiques, personnalités, groupements, organisations, presse d'opposition, etc. voués à la recherche d'une nouvelle solution pour Haïti, n'a pas encore un dénominateur commun, sinon que le rejet de l'appareil politique en place, la contestation de la

politique économique et sociale et la dénonciation des classes dominantes qui continuent à piller les richesses du pays et à se moquer de la misère des masses.

Or il nous semble qu'à l'heure actuelle, rien n'est plus impérieux que la constitution, par delà et avec les partis politiques, d'un grand rassemblement patriotique qui définisse un programme d'urgence nationale. On attend que des hommes et des femmes, comme il y en a déjà, se lèvent, se regroupent et s'organisent dans le cadre du mouvement démocratique en marche et avec les ressources légales actuelles. C'est d'un véritable plan de sauvetage national qu'il faudrait parler, une sorte de programme minimum que les différentes composantes du mouvement s'engageraient à respecter scrupuleusement et à faire triompher.

La fin de la présidence à vie est certes une condition élémentaire du déblocage politique. Mais il est urgent de proposer au pays des solutions économiques minimales, un plan de développement basé sur nos propres ressources, une réforme de l'administration publique, de l'éducation, des projets de récupération des compétences et des cadres haïtiens et de gestion digne et honnête de l'aide étrangère. Il est urgent de définir une politique sociale minimale orientée prioritairement vers les besoins élémentaires des masses urbaines et rurales. Je suis presque gêné d'écrire cela. On l'a tellement dit, sans résultat. Il n'importe : un plan d'urgence ou un programme de reconstruction ne peut éviter de dire concrètement comment empêcher les populations rurales du Nord-Ouest de crever de faim, comment assécher la boue et nettoyer les « écuries » de la Saline, comment alphabétiser le plus d'Haïtiens possibles et ouvrir le plus d'écoles possibles, comment empêcher nos enfants de mourir comme des mouches et offrir des soins médicaux de base aux populations démunies des villes et des campagnes, comment abriter cette masse grouillante sans gîte qui hante les jours et les nuits de Port-au-Prince.

Il importe de montrer quels sont les débouchés qui s'offrent à nos jeunes. Il importe de transformer ce formidable potentiel humain en contribuant à l'avènement de cette masse d'individus à la condition de citoyens, c'est-à-dire à la prise en charge des problèmes de la communauté par tous, dans tous les milieux de vie, à tous les niveaux.

C'est là une tâche énorme que seul un rassemblement patriotique cohérent et résolu peut faire porter par le pays. Du lieu où nous écrivons nous n'attendons rien de moins que ce programme d'urgence conçu et défini en Haïti même à partir duquel tous les autres rassemblements de New York à Mexico, de Montréal à Caracas, de Paris à Bruxelles peuvent se situer et jouer un rôle important sur la scène nationale.

*28 juin 1980*
C.M.

# • La conjoncture

Yves Flavien

Fin août début septembre 1979 une violente vague de répression déferlait sur le pays. L'objectif en était évident : tuer dans l'oeuf le mouvement démocratique encore fragile. Les pires craintes paraissaient justifiées. « Le pouvoir avait-il réussi, une fois de plus... à balayer d'un seul coup tous les gains péniblement accumulés... à briser la dynamique en marche... à replonger le pays dans le silence ? »

Au plus creux de la vague nous avons fait le pari que, passée la tempête, le mouvement reprendra sa marche en réajustant son style et ses méthodes aux nouvelles données de la situation. Neuf mois après, il y a lieu de se demander quelle évolution a suivi le mouvement démocratique depuis la répression de septembre 1979.

Il nous semble évident que le mouvement est plus vivace et plus vivant que jamais. Loin de se laisser intimider par la répression, le mouvement s'étend, se consolide et s'enhardit de jour en jour. Au risque de faire double usage nous allons néanmoins tenter, à nouveau, de brosser un tableau de l'évolution de la situation, hantés que nous sommes par le souci de sensibiliser les Haïtiens de la diaspora à l'importance majeure de la lutte qui se déroule actuellement en Haïti.

**La presse indépendante**

Dans l'éditorial du numéro 339, *le Petit Samedi Soir* fête ses « 9 ans de combat ». « 9 années qui impliquent de longues heures de réflexion et d'angoisse... aussi le courage et la force de se colleter au réel haïtien. » À côté du *P.S.S.* ont surgi plusieurs autres magazines, notamment *Regard* et *Inter-Jeunes*, dont le langage est moins alambiqué et la critique plus directe et plus incisive.

Les postes de radio indépendants continuent de diffuser nouvelles et commentaires de l'actualité. De plus en plus des reporters sillonnent le pays, captant sur le vif les événements, les réactions de la population, ce qui leur permet de dévoiler à leurs auditeurs la réalité haïtienne dans sa crudité.

En somme la presse indépendante poursuit inlassablement son périlleux travail d'information et de formation de l'opinion publique.

Le Club de Presse qui s'annonçait comme un lieu de convergence des journalistes indépendants a, paraît-il, sombré dans la paralysie. Mais le monde des journalistes demeure dynamique et vigilant.

**Les écrivains et artistes**

La production artistique et littéraire demeure abondante et vigoureuse.

L'*Association des écrivains haïtiens* poursuit ses activités. Elle vient de fêter son premier anniversaire. Elle a, à son actif un spectacle percutant offert à l'auditorium de l'église Sainte-Trinité en septembre 1979, et une gerbe de conférences présentées à l'Institut Français. Elle publie régulièrement le *Cahier des Écrivains Haïtiens* et une revue théorique *TEM*.

Les journalistes, les écrivains et les artistes ont été à la pointe de la bataille menée contre le décret sur la censure et contre la loi du 19 septembre sur la Presse. Devant les pressions de l'opinion publique nationale et internationale le gouvernement décidait en novembre 1979 de former une commission mixte chargée de réviser la loi sur la Presse. Commission dont faisait partie Dieudonné Fardin à titre de représentant de la presse indépendante.

Le 3 avril 1980, le gouvernement promulgait une nouvelle loi sur la Presse ; loi répressive certes, mais qui comporte certaines concessions par rapport à la précédpente, notamment l'abolition du décret sur la censure*.

**La Ligue des droits humains**

La sauvage agression du « Commando du Vendredi Noir » n'a pas réussi à tuer la *Ligue haïtienne des droits humains*. Celle-ci a dû prendre un répit pour panser ses blessures et

refaire ses forces, mais elle semble déterminée plus que jamais à prendre ses responsabilités.

À l'occasion du 2e anniversaire de la fondation de la Ligue, son président Maître Gongue déclarait dans un rapport remis à la Presse :

> « La Ligue des droits humains n'a pas pu, à cause de difficultés sans nombre rencontrées au cours de l'année 1979, exécuter une bonne partie de son programme. Elle a dû abandonner certaines initiatives pourtant abordées avec tact et sans bruit pour ne pas encourir la "foudre du ciel". Les menaces qui pèsent sur la tête de la Ligue, de chaque membre en particulier et même de chaque sympathisant ne lui permettent pas de bâtir et de présenter un programme pour 1980. »

Au début de juin passait à la chaîne française de Radio-Canada une entrevue réalisée en Haïti par le journaliste Norman Lester avec Lafontant Joseph, secrétaire général de la *Ligue des droits humains*. En termes sobres et pondérés mais clairs et incisifs, M. Lafontant a dénoncé la misère, l'exploitation, l'incurie administrative, la concussion généralisée, le détournement de l'aide étrangère, etc. Il a sévèrement mis en garde les puissances étrangères contre leur collusion avec cette situation intolérable qui ne pouvait pas durer indéfiniment.

Maître Gongue avait donc raison de déclarer :

> « Le silence n'est pas pour nous une forme de lutte. Il a été un moment nécessaire pour reformer les rangs et repenser une nouvelle forme de lutte. »

**L'Association nationale des enseignants haïtiens**

L'*ANEH* dont nous avons salué la création dans notre numéro 4 semble se développer et se consolider. Le 21 mai dernier elle organisait à l'Institut Français une table ronde sur la Baccalauréat haïtien. Cette rencontre a donné lieu à un vigoureux débat entre élèves et professeurs non seulement sur les aberrations du Baccalauréat mais sur l'ensemble des problèmes du système éducatif haïtien.

**La jeunesse étudiante et universitaire**

Dans les lycées et collèges, de plus en plus de jeunes réfléchissent et discutent sur les problèmes du pays ; sur la responsabilité des aînés ; sur le rôle des jeunes dans l'avenir du pays.

Le journal bi-mensuel *Inter-Jeunes*, fondé en février 1979 est un thermomètre de ce bouillonnement de la jeunesse haïtienne.

Dans le numéro 13, avril 1980, le directeur-fondateur Kern Grand-Pierre écrivait :

> « Nous avons 20 ans et nous questionnons la droite et la gauche. »
> « Nous ne voulons plus avoir peur d'avoir 20 ans. »
> « Nous plaidons pour les jeunes qui n'ont pas droit à la parole. Pour ces jeunes désenchantés des écoles primaires, secondaires et universitaires, qui s'ennuient à crever, au jour le jour, sous les vieux lampadaires et sur les places publiques. Ces jeunes pour qui l'avenir c'est New York, Montréal, Paris ou Miami... Pour les jeunes anonymes qui crèvent dans les corridors immondes, qui portent des fardeaux à dos d'homme sans l'espoir d'un lendemain meilleur. »

À l'université, bien qu'il n'existe à notre connaissance, aucune association formelle d'étudiants, ces derniers, de plus en plus s'expriment et prennent des initiatives qui témoignent de leur niveau de conscience et de sens des responsabilités. Quelques exemples :

Dans le numéro 27 de l'hebdomadaire *Regard*, 24-31 mai 1980, on peut lire une lettre d'un étudiant de l'Institut de Psychologie. Après avoir dénoncé la médiocrité de l'enseignement, notre étudiant écrit :

> « nous pouvons donc conclure qu'en Haïti on ne prépare que des charlatans en psychologie. »

Le *P.S.S.* rapporte dans son numéro 339, que « les étudiants de la Faculté d'odontologie de Port-au-Prince ont élevé des protestations contre l'incompétence de certains cadres enseignants... La lenteur déroutante des travaux de restauration de la faculté... l'absence répétée de professeurs émargeant pourtant au budget de la faculté. »

Le numéro 340 du *Petit Samedi Soir* titre, en grandes manchettes, sur la couverture : « 30 jeunes médecins protestent et dénoncent notre politique sanitaire. » Il s'agit d'une lettre ouverte de protestation adressée par ces jeunes médecins au Comité chargé de recueillir des fonds pour l'achat, au coût de près d'un million de dollars, d'un appareil ultra sophistiqué de diagnostic l'EMISCAN. À noter que l'achat de l'EMISCAN était officiellement appuyé par Jean-Claude Duvalier qui avait même suggéré qu'en lieu et place de cadeaux pour son mariage on fasse des contributions au Comité. Les 30 jeunes médecins qualifient l'achat de cet appareil de gaspillage et formulent le voeu que « la valeur globale recueillie trouve meilleur usage dans certains secteurs prioritaires de la Santé publique. »

Cette prise de conscience de la jeunesse universitaire s'est aussi traduite cette année, dans le caractère des manifestations organisées à l'occasion du 18 mai, fête de l'université. Nous cédons ici la parole au *Petit Samedi Soir*, numéro 337 :

> « Rompant avec une tradition aliénante et paternalisante... la fête de l'université, cette année, fut l'occasion d'une réflexion critique sur nos hommes, notre système éducationnel et social, nos institutions. Elle fut l'occasion de nombreuses revendications visant la restructuration de l'Université d'État. »

**La classe ouvrière**

Fin mars les ouvriers de l'Usine sucrière des Cayes paralysaient cette centrale. Ils réclamaient, conformément aux termes de leur contrat collectif, le paiement intégral de leur salaire

à la suite d'une suspension des activités de l'usine pendant 20 jours. L'administration, après avoir refusé tout dialogue, a dû finalement accorder aux ouvriers la moitié des salaires réclamés.

Au début d'avril, les 616 débardeurs du « wharf » de Port-au-Prince paralysaient les activités du port. Ils réclamaient une augmentation de salaire et protestaient contre le licenciement de plusieurs dizaines de leurs camarades à l'occasion de l'introduction de certaines machines dans les opérations du port. Rentrés au travail à la suite d'un compromis avec la direction, ces ouvriers déclenchaient deux semaines après, un nouvel arrêt des activités, réclamant un salaire de 200 gdes ($ 40) par quinzaine.

Partout dans le pays les travailleurs, avec, sans, parfois contre les dirigeants syndicaux, se dressent pour réclamer le relèvement de leurs salaires dérisoires et l'amélioration de leurs conditions inhumaines de travail.

Plus récemment, à la mi-juin 400 ouvriers des Presses Nationales — une entreprise de l'État haïtien — se sont mis en grève pour les mêmes raisons. Il faudrait ajouter le grouillement dans l'industrie de la sous-traitance et les manifestations de mécontentement des sans-travail du Cap Haïtien...

Le pouvoir éprouve de plus en plus de difficultés à poursuivre sa politique d'infiltration et de noyautage des syndicats. La pression des ouvriers oblige de plus en plus les dirigeants syndicaux à prendre leurs distances par rapport au pouvoir et même à questionner certaines de ses pratiques. Ainsi, dans le numéro 339, le *P.S.S.* rapporte qu'au début du mois de juin :

> « le Syndicat des travailleurs du ciment d'Haïti a adressé à M. Duvalier une lettre dans laquelle il sollicitait des éclaircissements sur l'affectation réelle des valeurs prélevées sur les ouvriers et par sac de ciment. Les signataires s'en étonnent d'autant plus légitimement qu'il a été convenu qu'elles (les valeurs) devaient servir à réaliser des projets visant l'amélioration de l'environnement du Fort Mombin. »

Le mouvement syndical se tient strictement sur le terrain des revendications économiques et sociales mais il cherche de plus en plus à renouveler ses cadres, à se structurer, à se regrouper, à développer la solidarité ouvrière, à chercher des appuis auprès des forces démocratiques tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

C'est dans cette ligne que semble se situer le communiqué de presse suivant paru le 15 mai 1980 :

> « Conformément à la Constitution haïtienne et aux lois du pays, un groupe de 15 citoyens ont décidé de fonder, comme de fait ils ont fondé une centrale syndicale dénommée : Centrale Autonome des Travailleurs Haïtiens.
>
> « La Centrale Autonome des Travailleurs Haïtiens a pour but la défense des droits des travailleurs haïtiens, leur formation et leur promotion économique et sociale.
>
> « La CATH consacrera son action strictement à l'étude, la promotion et la défense des intérêts matériels, moraux et spirituels des travailleurs. En l'occurence elle assumera toute la responsabilité de son action qu'elle détermine avec une totale indépendance de tout groupement politique interne ou externe.
>
> « Cependant la CATH recherchera la collaboration de tout organisme interne et externe, public ou privé, préposé à la promotion de la personne humaine en général et des travailleurs en particulier en vue de la nécessité de son action. »

Port-au-Prince, ce 15 mai 1980

Yves Antoine Richard
*Secrétaire général*

Joseph Manicy Pierre
*Secrétaire exécutif*

Quinze jours après sa fondation, la CATH recevait, le 1er juin, la visite d'une imposante délégation syndicale qui comprenait entre autre, M. Jan Kulakowski, secrétaire général de la Confédération mondiale des travailleurs ; M. Emilio Maspero, secrétaire général de la Centrale latino-américaine des travailleurs ; M. Rafael Léon, dirigeant de la Confédération des travailleurs du Vénézuela.

Cette délégation avait pour mission, selon le *P.S.S.*, de : « réaffirmer la solidarité de classe du mouvement syndical latino-américain avec la CATH. »

Pendant que la délégation prenait contact avec les syndicalistes haïtiens et qu'en leur compagnie, elle visitait le pays, le gouvernement adressait au CATH une lettre, datée du 3 juin 1980, lui signifiant une interdiction de fonctionner. Le ministre Ulysse Pierre-Louis des Affaires sociales, signataire de la lettre, invoquait la non-conformité de la CATH aux dispositions du Code du travail François Duvalier relatives à l'exercice de la liberté syndicale.

Le 4 juin, les membres de la délégation syndicale donnaient une conférence de presse au cours de laquelle ils ont mis l'accent sur la nécessité et l'importance de la liberté syndicale pour la promotion des droits humains et pour le progrès social. Ils ont exprimé leur solidarité avec le mouvement syndical haïtien en général et la CATH en particulier. Déplorant le manque d'ouverture au dialogue de la part du gouvernement ils ont néanmoins choisi d'interpréter l'interdiction de la CATH comme une mesure administrative provisoire qui sera automatiquement levée dès que la centrale aura « régularisé sa situation en remplissant les formalités légales requises. »

### Vigueur de l'opinion publique

De plus en plus réceptive, vigilante et active l'opinion publique est devenue une force dont le pouvoir doit tenir compte.

Dans les postes de radio, les lignes ouvertes sont submergées d'appels téléphoniques. Les conférences attirent un public nombreux et donnent lieu à des débats animés et vigoureux. Les journaux sont inondés de lettres des lecteurs traitant de toutes sortes de sujets d'intérêt particulier ou général.

De plus en plus d'individus et des groupes prennent position ou font des pressions sur les divers Pouvoirs de l'État.

Au Cap Haïtien un groupe culturel « Les Fils du Roi Christophe » ont récemment adressé à l'Assemblée Législative une pétition réclamant l'amendement de l'article 29 de la Constitution en vue de permettre la création en la métropole du Nord d'une université autonome. — Le même groupe adressant une lettre ouverte au député du Cap M. Lerouge, lui demandant d'appuyer leurs démarches en vue de la création de l'Université autonome ainsi que la tenue au Cap Haïtien des examens du baccalauréat.

Le *P.S.S.* rapporte dans son numéro 339 :

> « Les étudiants en Droit de la Cité de l'Indépendance ont adressé... une lettre aux autorités compétentes pour protester contre l'arrestation, la semaine dernière, du Juge de Paix et du Maire d'Anse-Rouge, accusés de complicité dans l'organisation de voyages clandestins... Les signataires de la lettre invoquent la constitution qui ne prévoit de telles arrestations qu'en cas de forfaiture. Et là encore, s'agissant du Juge de Pais, c'est la Cour de Cassation qui doit être saisie et se prononcer. »

De plus en plus d'Haïtiens et d'Haïtiennes semblent déterminés à exercer leur droit de s'exprimer librement en privé et en public sur toutes les questions concernant le présent et l'avenir du pays.

**Réveil de la paysannerie**

Sous le régime des Duvalier, la situation économique de la paysannerie s'est gravement détériorée. L'exode vers les villes ainsi que l'émigration vers la République Dominicaine, Nassau, les É.-U., etc. se sont intensifiés au point de bouleverser la structure même de la société paysanne.

Ces mouvements de population ont cependant alimenté entre l'arrière-pays haïtien d'un côté, les villes, la capitale et l'étranger de l'autre, un va-et-vient qui a ébréché l'isolement de la paysannerie.

La multiplication des postes émetteurs de radio à travers le pays, la popularisation du transistor, l'emploi de plus en plus étendu du créole dans les émissions radiophoniques ; tous ces facteurs ont répercuté jusqu'aux oreilles des paysans les échos des événements survenus en ville, à PauP et à l'étranger.

Enfin à la faveur du vide créé par l'incurie et la démission du gouvernement face aux problèmes de la paysannerie, il s'est développé dans l'arrière-pays, au cours des dernières années, un important réseau d'animation communautaire, réseau dont les agents sont pour la plupart des prêtres, des pasteurs, des religieux et religieuses.

Le mouvement d'animation communautaire paysanne revêt une énorme importance. Au jour le jour ses initiatives permettent souvent aux paysans de survivre, abandonnés qu'ils sont par un pouvoir irresponsable. À moyen terme ce mouvement fournit aux paysans une école pratique où ils peuvent développer l'autonomie. l'esprit d'initiative, l'entraide et la solidarité; où ils peuvent prendre conscience de leur situation, en découvrir les causes et les responsables en même temps qu'ils prennent conscience de leurs potentialités et de leur importance dans la marche du pays.

Sous la dictature des Duvalier et, paradoxalement, à la faveur de certaines conditions créées par cette dictature même, il s'est opéré au sein de la paysannerie haïtienne un processus complexe. En sorte qu'on peut s'aventurer à dire qu'aujourd'hui la paysannerie haïtienne est plus éveillée socialement et politiquement qu'elle ne l'a jamais été, au moins depuis sa « pacification » par l'occupant américain.

Pour s'en convaincre il suffit d'écouter les propos des paysans interviewés sur le vif à l'occasion des reportages réalisés à travers le pays. Ou de réfléchir à la signification et à la portée d'incidents qui surviennent régulièrement à la campagne. Par exemple dans la région de Kenskoff, le 2 avril dernier, un groupe de 4 jeunes femmes recrutées, paraît-il, par le magistrat Brutus Antoine et le chef de la milice locale Mme Horace Coriolan, en sont venus aux coups avec le « Père Cico » curé et animateur communautaire de la paroisse. *Le Petit Samedi Soir*, numéro 332 écrit à ce sujet : « Immédiatement la nouvelle se répand dans la zone. Le Padre Cico a été agressé et blessé. Le « peuple » de Kenskoff descend dans la rue. Les bandes de rara se forment d'elles-mêmes et évoluent aux cris de : « À bas Mme Horace Coriolan. » « Yo fê Konplo pou touye Pê Ciko. » La populace est prête à aller manifester devant le palais national. Après des négociations avec les autorités le Père Cico calme les gens qui rentrent chez eux. Il est 8 h 30 p.m. »

**Contestation au sein de la fonction publique**

La contestation s'est insinuée au sein même de l'appareil bureaucratique d'État ; appareil qui, depuis plusieurs décennies, est complètement domestiqué par le Pouvoir Exécutif.

Le 5 février 1980, deux techniciens du PDAI — Projet de développement agricole intégré — MM. Jean-Claude Boyer et Jean-Robert Alexandre, l'un comptable, l'autre conseiller administratif, recevaient une lettre de révolcation signée par M. Paul Saint-Clair, secrétaire d'État de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural. Le passage crucial de la lettre stipulait : « Le secrétaire d'État... vous informe qu'en raison des nombreuses irrégularités dans la gestion des fonds du PDAI il a été décidé de mettre fin à vos services. »

Dès le lendemain, 6 février, les deux fonctionnaires répliquaient en adressant conjointement une lettre au ministre Saint-Clair. Après avoir accusé réception de l'avis de révocation ils ajoutaient : « Nous saisissons l'occasion pour vous informer qu'ayant les mains propres nous ne craignons pas —tout au contraire nous souhaitons —qu'une commission d'enquête indépendante et scientifique soit appelée à investiguer dans les détails ces nombreuses irrégularités dans la gestion du PDAI. »

Le ministre Saint-Clair n'ayant donné aucune suite à leurs lettres, les deux fonctionnaires révoqués portaient la question devant la Cour Supé-

rieure des Comptes « en tant que Juridiction spéciale habile à recevoir les cas litigieux entre les particuliers et l'État ».

« Nous sommes amenés, dans le cadre de la loi organique de la Cour Supérieure des Comptes, à citer en justice le département de l'Agriculture, en tant que personne morale de droit public, dont l'actuel titulaire, préposé de l'État, s'est rendu coupable envers nous

1) de vice de forme
2) de diffamation
3) d'abus de pouvoir.

« Nous vous avisons qu'à cet effet nous avons déjà constitué avocats pour que cette affaire soit plaidée par devant le contentieux administratif de la Cour Supérieure des Comptes. »

Comme il fallait s'y attendre le ministre Saint-Clair a contourné le problème. Dans une entrevue accordée à la presse il déclarait :

> « Je suis certain que ces Messieurs sont honnêtes. Je ne les ai pas accusés d'avoir volé mais d'avoir commis des irrégularités administratives. » « La Cour Supérieure des Comptes fait partie intégrante du gouvernement. Le gouvernement ne peut pas juger le gouvernement... Le ministre n'est justiciable que devant le Chef de l'État.

De son côté la Cour Supérieure des Comptes éludait la question en déclarant que c'était « pour la première fois qu'elle était touchée d'un cas de révocation dans la fonction publique. »

Il est donc probable que les deux fonctionnaires révoqués n'obtiendront aucun résultat immédiat et concret. Mais leur geste constitue un précédent dans l'histoire de la fonction publique haïtienne. Ils en sont d'ailleurs pleinement conscients puisque, dans une lettre ouverte au *Petit Samedi Soir*, datée du 10 mars 1980, ils écrivaient :

> « Cette affaire ne concerne plus seulement nos deux personnes en tant que citoyens qui avons des droits et des obligations dans la Cité... Elle prend désormais une autre tournure, une autre dimension qui, nous l'espérons, sera pleinement profitable à toute l'administration haïtienne en butte aux crises de croissance engendrées par les nouveaux impératifs du développement. »

**La scène politique proprement dite**

Au cours de l'année 1979, trois personnages avaient réussi à s'infiltrer sur la scène politique haïtienne à contre-courant du pouvoir :

Alexandre Lerouge
Sylvio Claude
Grégoire Eugène.

Triomphalement acclamé député par la population du Cap Haïtien aux élections législatives de février 1979, Alexandre Lerouge semble s'être laissé embourber et neutraliser dans le marécage que constitue l'actuelle Chambre des Députés. Lerouge devra, en temps opportun rendre compte à la population du Cap du mandat qu'elle lui a confié.

Sylvio Claude a été arbitrairement arrêté le 29 août 1979, deux mois à peine après qu'il eut ouvertement annoncé l'existence de son Parti démocrate-chrétien d'Haïti. De sa prison il a mené une lutte opiniâtre contre la violence et les manoeuvres du pouvoir. Avec l'appui de son parti et de sa famille il a réussi à alerter l'opinion publique nationale et internationale et à arracher au pouvoir sa mise en liberté. Par son courage et sa détermination Sylvio Claude s'est acquis une forte crédibilité et une incontestable influence politique. Depuis sa libération, Sylvio Claude a repris la direction active de son parti et il semble prêt à prendre ses responsabilités pour faire avancer la lutte politique en Haïti.

Très différent de Sylvio Claude par son approche et par son style, Grégoire Eugène n'en impose pas moins par son courage et sa détermination.

En avril 1979 Grégoire Eugène publiait un important fascicule : *Plaidoyer en faveur des partis politiques* dans lequel il établissait que la constitution en vigueur en Haïti autorisait, prévoyait même le fonctionnement des partis politiques. Deux mois plus tard, en juin 1979, joignant l'acte au discours, Grégoire Eugène fondait le Parti démocrate-chrétien d'Haïti, premier parti légal non duvaliériste en Haïti depuis 1957.

Malgré les menaces, les provocations, les campagnes de dénigrement, les tentatives de corruption, M. Grégoire Eugène dénonce systématiquement la misère et l'exploitation des masses, l'incurie administrative, la concussion généralisée, la vente au rabais des ressources du pays, la constante violation par le gouvernement de la constitution et des lois qu'il a lui-même édictées.

Au début du mois de juin 1980, la chaîne numéro 2 de Radio-Canada diffusait deux entrevues réalisées en Haïti par Norman Lester respectivement avec Sylvio Claude et Grégoire Eugène. Par-delà leurs différences de styles, MM. Claude et Eugène ont, pour l'essentiel tenu les mêmes propos.

Ils ont :

— souligné la gravité de la crise économique, sociale et politique qui sévit en Haïti ;
— dénoncé la totale incapacité du gouvernement actuel de résoudre ou même d'atténuer cette crise ;
— stigmatisé la constante et flagrante violation des droits de l'homme, de la Constitution et des lois du pays par le pouvoir duvaliériste ;
— contesté la pertinence de la présidence à vie et la légitimité du gouvernement actuel ;
— réclamé des mesures immédiates pour démocratiser véritablement la vie politique du pays et débloquer la situation avant que n'éclate une explosion sociopolitique aux conséquences imprévisibles.

Sylvio Claude et Grégoire Eugène semblent donc déterminés à s'assumer de plus en plus clairement comme puinniers et leaders de l'opposition légale et ouverte au duvaliérisme.

**Le pouvoir**

Tandis que la pays s'interroge et cherche fébrilement une issue, le pouvoir, lui, s'enlise de plus en plus dans l'inertie.

Les crises se succèdent, sans répit : crise de l'électricité, crise de l'eau, crise du savon, crise de la farine, crise du ciment, crise des huiles essentielles, etc.

Aucune politique, aucune action gouvernementale cohérente et systématique mais plutôt la valse des remaniements ministériels par recyclage périodique des mêmes personnages.

Au mois de mai dernier, alors que l'opinion publique nationale et internationale s'émeut du drame des boat-people, Jean-Claude Duvalier suggère, comme solution à cette tragédie, que le président Carter accueille chaque année 50 000 Haïtiens aux États-Unis.

À mesure que se dégrade la situation, se rétrécit la base sociale du régime et se fissure son fondement idéologique. De plus en plus le duvaliérisme étale au grand jour son vrai visage de classe.

Dans l'article « 22 ans plus tard » paru dans le premier numéro de cette revue, essayant de dégager le sens du duvaliérisme, Cary Hector et moi écrivions : « ... est en train de prendre forme une nouvelle alliance de pouvoir par le rapprochement entre les « classes moyennes duvaliéristes » conquérantes de l'État et la bourgeoisie commerciale traditionnelle. Dans et à travers l'appareil d'État, les détenteurs du pouvoir politique aménagent et consolident une place forte de négociation, de compromis voire d'association avec le « bord de mer » qui, lui, se renforce comme relais et partenaire, plus souvent mineur qu'à part entière, du capital étranger... »

Aujourd'hui cette association est de plus en plus étroite et évidente. Sous le duvaliérisme le pouvoir a toujours été exercé au profit des classes dominantes. De plus en plus ce pouvoir est exercé non seulement pour les classes dominantes mais directement par elles. Le mariage de Jean-Claude Duvalier avec Mlle Bennett est à la fois le symbole et la consécration de cette sainte alliance entre le Palais et le Bord de Mer. La révolution duvaliériste aura triomphé. elle est achevée et dès lors, n'a plus de raison d'être...

La démarcation est aujourd'hui plus nette que jamais au sein de la société haïtienne, d'un côté une poignée de profiteurs, mulâtres et noirs acoquinés, qui monopolisent les richesses du pays, accaparent le pouvoir politique et contrôlent l'appareil répressif, de l'autre, l'immense majorité du peuple haïtien.

Cette situation ne peut durer indéfinitivement.

La vitalité du mouvement démocratique, en dépit de la répression, permet d'escompter que le jour n'est peut-être pas si loin où surgira dans le pays une coalition de forces susceptible d'affronter victorieusement la Sainte Alliance.

Le fastueux mariage de Jean-Claude avec l'héritière de la famille Bennett, en réalisant la finalité du duvaliérisme pourrait bien, du même coup, en avoir hâté la fin.

Y.F.
*27 juin 1980*

# Revue de presse

## • *Le PSS, Regard, Inter-Jeunes,* et les autres

*Le Petit Samedi Soir*, qui vient de fêter son neuvième anniversaire, est l'organe le plus connu de la presse indépendante en Haïti. Dans la diaspora elle a finalement acquis le respect et la considération des groupes de l'opposition extérieure.

Aujourd'hui, la presse indépendanter et même d'opposition compte plusieurs autres publications plus récentes moins connues, mais dont la contribution au travail d'information de l'opinion publique et de conscientisation est très importante. Il y a lieu de mentionner en particulier *Regard* et *Inter Jeunes*.

*Regard* est un « hebdomadaire socio-culturel » qui, paru pour la première fois en avril 1979, en est à son 31e numéro. L'équipe de la revue est animée par Guy César (directeur), Serge César, Marcel Carty, Harold Isaac, Jean-Claude Chéry, Lesly René, Jean-Charles Chéry. *Regard* publie d'intéressantes analyses et enquêtes sur des questions d'intérêt national.

*Inter-Jeunes* est une revue bimensuelle publiée par un groupe de jeunes Haïtiens dans la vingtaine qui revendiquent la fougue, l'enthousiasme et l'impertinence de leur jeunesse. Ils se nomment Kern Grand-Pierre, (directeur), Luc Harry Duvalsaint, Louis-Jean Beaugé, Riollet Célestin, Adjéga Design, Jean-Marie Grand-Pierre, Lionel Legrand, Roger Perpignan, Yves-François Bijou, Jean-Edouard Altéma.

En raison de toutes sortes de difficultés à caractères financiers, techniques et policiers, *Inter-Jeunes* a paru de manière irrégulière. Leurs analyses assorties de cris d'indignation ne manquent pas de lucidité. En voici quelques extraits tirés du numéro 13 :

### À toi, lecteur

« Comme tu as du t'en rendre compte, lecteur, ceci est notre numéro 13. Le numéro 12, tu ne l'as donc malheureusement pas lu. Nous avons dû le livrer aux flammes. Dans l'interview accordée à l'hebdomadaire *Regard* (Numéro 17, 21 janvier 1980), notre directeur a tout dit. Ce n'est pas de gaité de coeur que nous te faussons si souvent compagnie. Bisness oblige, il faut des sous et des tas de nuits de travail pour te préparer le numéro que toi tu lis machinalement sans savoir comment on s'est défoncés pour te le faire. Nous ne te reprochons aucunement de te foutre royalement de nos petites misères : c'est ton droit le plus entier. Nous ne sommes pas des dictateurs, nous. Seulement, nous, on n'a pas le droit de te rendre la pareille, puisque c'est nous qui avons juré de militer pour toi et les autres. Et pour nous-mêmes aussi qui crevons comme tout le monde. Tu ne nous as rien demandé, c'est vrai. C'est nous tout seuls qui avons choisi de risquer nos vies pour qu'on te rende des droits bafoués. Pour en finir une fois pour toutes avec cette plaisanterie qui dure depuis 176 ans. Ne trouves-tu pas qu'elle a assez duré ?

« Il faut en convenir, ce ne sont pas les petits articles d'*Inter-Jeunes* qui pourront extirper les chancres de ce pays gangrené. À défaut de mieux, nous ne pouvons que t'offrir une vision honnête des choses. Car nous ne sommes pas des marchands de rêves roses et bleus. Nous voulons seulement que tu comprennes qu'on nous fait chier ici parce que nous avons choisi de te dire les choses comme elles sont. Sans maquiller la vérité. Au péril de nos têtes. Car nous sommes en constant danger. Nous ne t'apprenons rien que tu ne savais déjà, tu sais autant que nous qu'on se fait descendre pour un rien ici. Comme au far-west.

« Écris-nous. Envoie-nous des fleurs, si tu le veux. Des épines aussi, si tu n'as rien d'autre à faire. L'important est qu'on sache au moins que tu es là. Que tu n'es pas aussi amorphe qu'on voudrait le faire croire. Notre rubrique « Courrier B.P. 884 » est ouverte à cette fin. Que ta lettre n'aie pas plus de dix (10) lignes (ce n'est tout de la dictature !). Mets-y ton nom et ton adresse. Mais, sois-en sûr, sur ta demande nous nous portons garants de ton anonymat. En attendant, feuillette ce numéro et fais-nous savoir ce que t'en penses. »

INTER-JEUNES

### Nous revoilà...

« Nous avons eu chaud. Nous avons eu très chaud. Pour une affaire de 20 ans, on a failli nous matraquer. Les journaux nous auraient donné peut-être des photos et puis la radio aurait parlé de nous. Mais nous, on serait peut-être à 6 pieds sous terre. Et puis tout serait normal dans ce beau petit pays.

« Ici, nous n'avons pas le droit d'avoir 20 ans. Nous sommes des emmerdeurs. Nous ne sommes pas dans les rangs. Nous ne sommes ni à l'extrême droite, ni à l'extrême gauche. Nous ne sommes fichés dans aucun point cardinal. Nous ne sommes inféodés à aucun parti. Nous n'avons pas encore et nous ne souhaitons pas avoir la face du dos. Nous avons 20 ans et nous questionnons. La droite et la gauche.

« Nous militons pour chaque individu maltraité. Pour chaque minorité opprimée. Nous avons ici près de 200 ans d'indépendance. Nous ne savons pas qui est qui et qui est quoi. Nous plaidons pour les jeunes qui n'ont pas droit à la parole. Pour les jeunes anonymes qui crèvent dans les corridors immondes, qui portent des fardeaux à dos d'homme sans l'espoir d'un demain meilleur. Nous plaidons pour ceux-là même qui ne sont pas devenus et qui ne veulent pas devenir des mouchards dans la Perle des Antilles. Pour ces jeunes désenchantés des écoles primaires, secondaires et universitaires, qui s'ennuient à crever, au jour le jour sous les vieux lampadaires et sur les places publiques. Ces jeunes pour qui l'avenir c'est New-York, Montréal, Paris ou Miami.

« Nous plaidons pour mêmes, coincés au mur de la défaite et qui avons envie de vaincre ce que deux cents ans d'indépendance n'ont jamais vaincu. Nous plaidons pour les jeunes soldats, nos frères, qui mendient en cachette parce que mal rémunérés. Nous plaidons pour toi surtout qui ne nous aimes pas. Pour toi qui ne comprends rien à rien. Nous n'aspirons pas à remplacer qui que ce soit dans un ministère d'État ou à un pouvoir quelconque. Nous ne sommes pas des petits technocrates ambitieux...

« Nous voulons que la lumière se fasse dans nos yeux glauques. Que la lumière se fasse sur ce cloaque de ténèbres. Nous voulons ne plus avoir peur. Ne plus avoir peur de dire qu'il fait très sombre. Qu'il fait très froid. Nous gueulons au nom de l'article 26 de la Constitution. Nous voulons ne plus avoir peur d'avoir 20 ans.

« Nous n'avons qu'un désir : dire dans quel état nous sommes dans ce pays qui nous a vus naître et qui semble ne plus nous appartenir. Nous rêvons en cachette car nous n'avons pas le droit de rêver. La ville se déshabille. Ils partent, les gens. Ils s'enfuient, les gens. Les terres sont devenues stériles comme par enchantement. Nous avons faim. Faim et soif. La peur, toujours la peur, nous donne des crampes à la cervelle. Aux tripes. Aux fesses surtout. Cet air qu'on respire et qu'on a honte de respirer après près de deux siècles d'indépendance, qu'est-ce que se sera dans 10 ans, dans 20 ans, dans 50 ans et dans 100 ans ?... »

# • Connaissez-vous Amnistie Internationale?

## Jean-Louis Plieger

*À Montréal au mois de mai, colloque de Amnistie internationale sur la médecine et la torture. Parallèlement, les actions de cet organisme que nous devons apprendre à mieux connaître ont contribué à la libération de plusieurs prisonniers d'opinion en Haïti, dont Sylvio Claude. Nous avons demandé à Jean-Louis Pflieger, professeur à l'Université de Montréal et militant de Amnistie internationale de nous la présenter.*

•

Tout le monde a déjà entendu parler d'Amnistie Internationale. Les journaux et les autres media relatent souvent les gestes posés par cette association en faveur des droits de l'homme et plus particulièrement pour la défense des prisonniers d'opinion. La somme de ses communiqués pourrait faire croire qu'Amnistie est un organisme exclusivement composé « d'experts ». Il n'en est rien et lorsqu'on dit qu'Amnistie est intervenue quelque part, cela signifie, dans la plupart des cas, que des milliers de gens à travers le monde ont pris part, à divers degrés, à l'action évoquée par la presse. Si le nom et l'action du mouvement sont connus, son fonctionnement, lui, l'est beaucoup moins.

« Les droits de l'homme ne doivent pas être laissés aux seuls soins des gouvernements, des législateurs et des juristes. Ils concernent l'homme de la rue, l'ouvrier, le fermier, l'employé, l'étudiant, et chacun en est responsable. » (Discours de remerciement d'Amnistie, décembre 1978, Nations Unies, lors de la remise d'un prix à l'occasion du 30e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.) Amnistie Internationale, c'est avant tout deux cent mille membres dans cent dix pays. Dans trente-huit pays les membres se sont donné une structure, se répartissant entre deux types de groupes locaux : les groupes d'appui et les groupes d'adoption. Au Canada nous sommes six mille, dont deux mille regroupés en une sous-section francophone qui est subdivisée en une vingtaine de groupes d'adoption et au moins autant de groupes d'appui. Chaque groupe se compose d'une dizaine de membres « fixes » constituant un noyau autour duquel gravitent des sympathisants et des personnes que l'on sollicite le temps d'une campagne. Tout adhérant est informé par un bulletin mensuel dont la trame est rédigée par le Bureau central (Londres) et qui est adapté à chaque section nationale localement.

Un exemple fera comprendre les mécanismes d'Amnistie : le cas de Sylvio Claude fut instruit, vérifié par Londres et un dossier du prisonnier fut confié à trois groupes d'adoption : un groupe allemand (Cologne), un groupe turc (Ankara) et un groupe québécois (Longueuil). Chaque groupe élabora la stratégie la plus appropriée pour obtenir sa libération, et informa les deux autres groupes ainsi que Londres. Au moment où S. Claude fut envoyé de force à l'aéroport, l'un des groupes jugeant qu'il était important d'intensifier les pressions informa Londres qui, par télex, pria les groupes d'appui du monde entier d'engager une ACTION D'URGENCE en direction de Port-au-Prince. Le document résumait les antécédants du prisonnier et recommandait d'envoyer des lettres et des télégrammes au Président et à ses ministres en leur demandant la libération immédiate du prisonnier.

Sylvio Claude est actuellement libéré et Amnistie n'a, au moment où ces lignes sont rédigées, pas encore reçu de réponse aux lettres demandant si l'intégrité physique de l'ex-prisonnier était désormais garantie. le dossier n'est donc pas clos.

Nous croyons à l'efficacité de ce travail de fourmi que nous menons conjointement avec d'autres organismes. Nous constatons que l'an passé 5 prisonniers d'opinion ont été libérés par jour en partie grâce à notre action. C'est peu dira-t-on. Certes en face du nombre grandissant de violations des droits de l'homme ces cinq libérations semblent bien légères. Il faut y ajouter nombre de prisonniers dont les conditions de détention ont été améliorées sur le plan médical, alimentaire, et judiciaire. Il faut surtout mentionner le nombre de plus en plus important de personnes sensibilisées au problème. L'opinion publique doit prendre conscience des violations des droits de l'homme, elle doit se monopoliser contre la torture et les abus de pouvoir. Les groupes d'Amnistie sont constitués de personnes que quatre principes rassemblent : la *légalité*, nous n'employons que des moyens légaux, mais tous les moyens légaux; l'*internationalisme*, la responsabilité en matière des droits de l'homme est internationale et jamais nous n'adoptons de prisonniers détenus dans notre propre pays; la *personnalisation*, chaque prisonnier est connu, il a un nom, une histoire, une famille, des autorités carcérales dont on connaît les noms les adresses; enfin, l'*impartialité*, nous ne portons pas de jugement sur les systèmes politiques, économiques ou sociaux des pays où se trouvent les prisonniers adoptés. Quelles que soient nos opinions personnelles, nous luttons et réclamons l'application du droit à l'Ouest comme à l'Est comme dans le Tiers monde. Le fait de défendre le droit d'exprimer librement une opinion politique ou une croyance religieuse n'implique pas de notre part la défense de cette opinion ou de cette croyance.

Finalement nous nous efforçons de prendre à notre compte la célèbre phrase de Voltaire : « Je ne suis pas forcément d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire! »

J.-L.P.
*Le 2 juin 1980*

# Reportage

## • Propos d'une certaine jeunesse

Sévérine Saget

Ils ont entre 17 et 24 ans, sont Haïtiens d'origine, mais ont passé la plus grande partie de leur vie au Québec. Ces immigrants involontaires (puisqu'ils ont suivi leurs parents en terre étrangère alors qu'ils n'étaient agés que de 3 ou 4 ans) vivent les interrogations et les inquiétudes attachées à leur situation, ils doivent tout en préservant leur identité culturelle, s'adapter au milieu social québécois. Cette situation fait d'eux un groupe social, car contrairement aux Haïtiens venus plus vieux et qui restent profondément marqués par les caractéristiques culturelles haïtiennes, ces jeunes ont été soumis très jeunes à l'influence de deux cultures différentes, celle de leur famille et celle de leur pays d'accueil et ce n'est pas sans heurts ni frustrations que s'est effectuée leur socialisation.

Ils ne se sentent pas tout à fait Haïtiens, ni tout à fait Québécois puisque les deux groupes leur font sentir à l'occasion qu'ils sont différents.

« Lorsque nous étions jeunes, nous explique Manuel, nous avions de très bons amis québécois, mais en grandissant, un fossé s'est creusé entre nous. Cela est peut-être dû au fait que nous devions nous affirmer en tant que noir et en tant qu'Haïtien, et que dès lors nos intérêts n'étaient plus les mêmes. »

« De plus, précise Sabine, même si je me sens bien avec les Québécois, lorsqu'ils manifestent du racisme vis-à-vis des Grecs ou des Italiens en ma présence, je me sens très mal à l'aise. D'ailleurs, le Québecois qui est ton ami, te dit souvent que toi tu es différent des autres Noirs, et ceci est insupportable. »

Daniel ajoute, « que le problème vient du fait que les Québécois acceptent mal les valeurs culturelles différentes des siennes, et l'Haïtien qui adopte les valeurs québécoises est considéré par les siens comme un dénaturé. »

### Une situation ambigüe

On peut alors se demander pourquoi ces jeunes qui se définissent comme Haïtiens à part entière et refusent l'assimilation, éprouvent-ils des difficultés à communiquer avec les Haïtiens « natif, natal » ou « pure laine ».

Jacques qui a émigré à Montréal à l'âge de 12 ans et qui a maintenant 24 ans, nous parle de sa propre expérience. « Je vivais avec des amis haïtiens plus âgés, dit-il, ils me traitaient souvent en étranger, et m'appelaient « le petit canadien » ; ma connaissance forcément limitée de la réalité haïtienne me rendait moins apte à comprendre les codes qu'ils utilisaient, tant au niveau du langage que de la mentalité. Par exemple, j'éprouvais une certaine difficulté à comprendre les blagues ou à situer certains faits. »

Pour Claude, la difficulté à communiquer se situe particulièrement au plan du comportement et de la mentalité. « Je rencontre souvent au cégep que je fréquente des Haïtiennes fraîchement débarquées à Montréal, je les reconnais du premier coup d'oeil, à leur façon de s'habiller et de parler mais le plus important c'est leur manque de chaleur et de spontanéité. Bref, elles sont très méfiantes. » D'aucuns diront que c'est là un jugement de valeur, mais il a toute son importance, car il souligne le fait admis par tous que le milieu où grandit un enfant laisse une profonde empreinte sur sa façon d'être.

Sabine, de son côté, désapprouve cette habitude qu'ont certains Haïtiens de critiquer les Québécois. « Ils se moquent souvent de leur façon de parler, ou de leur manière de vivre, je crois que c'est une façon d'affirmer leurs propres valeurs, mais c'est une mauvaise façon. »

Leur problème est donc assez complexe, et ce n'est pas par hasard si leurs meilleurs amis sont ceux qui se trouvent dans la même situation qu'eux. La manifestation la plus tangible de l'ambiguité de leur situation apparaît dans le domaine de la langue ; leurs parents leur interdisaient de parler créole ou joual, les Haïtiens qu'ils rencontrent à l'extérieur les taquinent parce qu'ils ne parlent pas bien créole, les Québécois les traitent de snob lorsqu'ils parlent « à la française ». « Nous ne savons plus parfois qui nous sommes vraiment et pour éviter les taquineries, nous

changeons d'accent, souvent très inconsciemment, suivant les situations. Car il faut que l'on s'adapte à des groupes de gens ayant des critères très différents et parfois opposés. »

Pour Fabienne, la situation est un peu plus compliquée puisque ses frères et soeurs et elle, fréquentent l'école anglaise. « Le plus souvent, nous dit-elle, nous parlons anglais à la maison et ma mère ne nous comprend pas, elle voudrait que l'on ne parle que français entre nous. » Mais quand le besoin de socialisation est le plus fort, les enfants d'immigrants sont plus portés à utiliser la langue du milieu qu'ils fréquentent que celle des parents.

**Tout remettre en question**

Si cet aspect d'identification culturelle est le plus marquant pour ces jeunes, ils confrontent par ailleurs les mêmes problèmes que tous les jeunes de leur âge. Sans être contestataires, ils remettent tout en question : les principes éducatifs de leurs parents, les relations de couple, le mariage, la politique telle que pratiquée par les différents groupuscules haïtiens et s'interrogent sur leur avenir puisqu'ils sont à ce moment privilégiés mais combien difficile de la vie où il faut choisir sa voie et construire les grandes lignes de son avenir.

Ils jugent en général leurs parents trop sévères et trop collés aux principes éducatifs haïtiens. « Ma mère me répète toujours que si j'étais en Haïti, je ne pourrais pas m'habiller de cette façon, ou agir comme je le fais. Elle semble oublier que je ne vis pas en Haïti. Je ne pouvais pas sortir le soir et il m'était difficile de participer aux activités de mes amis québécois », nous confie Fabienne. Claude a pu détourner cette difficulté en sortant avec ses frères, c'est bien connu, les parents haïtiens laissent beaucoup de libertés aux garçons. À d'autres niveaux également, les filles tiennent à souligner la différence entre l'éducation des filles et celle des garçons : « On n'a jamais appris à mes frères à faire la cuisine ou le ménage, nous dit Fabienne, un grain de dépit dans la voix. Les garçons non plus ne sont pas totalement satisfaits : « La plus grande lacune dans les principes d'éducation des parents haïtiens se situe au niveau de l'éducation sexuelle », prétend Manuel, qui ajoute « c'est le sujet tabou par excellence, on évite le plus possible d'en parler, et les parents confient à l'école seule le soin de répondre aux légitimes questions des jeunes sur le sujet. »

Pour Daniel, cette attitude des parents haïtiens est très contradictoire, puisqu'ils prétendent tous avoir la haute main sur l'éducation de leurs enfants. Il est vrai que le dialogue n'est jamais facile avec nos parents, tient à préciser Sabine, ils nous traitent de bébé, et notre avis est rarement pris au sérieux. J'ai essayé une fois d'aborder la question sexuelle avec ma mère, et je n'ai pas eu depuis envie de recommencer, elle ne veut pas en parler. Dans ce domaine, les parents appliquent plus souvent la politique de l'autruche. »

D'ailleurs, poursuit-elle, lorsque l'on essaie de soutenir un point de vue différent du leur, quel que soit le sujet, la réponse classique est : « sé ti moun ou yé, sé pa vini ou ap vini[1]. »

Ce paternalisme qui affecte beaucoup les rapports jeunes/adultes ne se manifeste pas uniquement dans leur milieu familial. « Les prpofesseurs haïtiens ont la réputation d'être très sévères, ils agissent comme s'ils détenaient le monoppole du savoir, précise Manuel et Jacques l'appuie en ajoutant qu'il les a trouvés très démagogues. Ils utilisent des termes compliqués, ils aiment étaler leur savoir mais évitent le plus souvent de répondre aux questions précises.

Toutes ces impressions sont discutables, mais elles ne sont pas à négliger car elles permettent de voir la perception que les jeunes ont de nous et de tenter d'établir une meilleure communication. Car en dernière instance, ce qui les affecte le plus c'est que l'on tienne très peu compte d'eux. Par exemple, lorsque je leur ai demandé ce qu'ils pensaient des activités politiques organisées par les différents groupes de la communauté haïtienne à Montréal, ils m'ont avoué ne pas en savoir grand chose puisque personne ne leur avait jamais demandé leur avis : « On nous refile des informations au compte-goutte », « On n'a pas la compréhension que l'on voudrait avoir », « La jeunesse haïtienne est presque apolitique parce que les vieux ne nous font pas profiter de leur expérience et de leurs connaissances », « Lorsque l'on pose une question, ils nous répondent avec un peu de mépris dans la voix : « où sé ti moun ki élevé isit[2]. »

Il y a donc un immense effort à faire pour établir une relation plus saine et plus profitable avec ces jeunes, qui ont un potentiel immense et qui se disent prêts à embrasser tous les grands rêves, pourvu que l'on leur tende la main.

D'ailleurs, leur vision du problème ne serait-elle pas plus réaliste sur bien des points que la nôtre ?

Daniel observe que le milieu politique haïtien à Montréal est constitué de groupes d'intellectuels fermés, et Jacques est encore plus sévère : « Ce sont des bourgeois et des petits bourgeois déchus qui s'intéressent à la politique uniquement pour reprendre leur rôle en Haïti là où ils l'ont quitté. »

Sabine et Fabienne, elles, pensent que ces groupements ou associations feraient oeuvre plus utile en aidant les immigrants plus défavorisés à s'intégrer au Canada.

Pour Claude et Daniel, au contraire, la meilleure politique consisterait à maintenir un pont entre l'intérieur et la diaspora, car sans cela tout ce que nous pourrons faire ici sera inutile. De plus ajoute-t-il, ces groupuscules s'entredéchirent et ne savent pas ce qui se passe en Haïti.

Nos jeunes ne sont pas tendres, mais ces critiques sévères prouvent qu'ils sont profondément conscients du rôle qu'ils auront peut-être à jouer dans la communauté haïtienne au Canada.

**Les mères haïtiennes...**
**les filles haïtiennes...**

Elles nous ont aussi livré leurs opinions sur le mariage et les rapports de couples. Pour les trois filles du groupe, le mariage n'est pas une fin en soi. Elles concentrent plutôt leur énergie sur la préparation de leur vie professionnelle. Il est bien clair pour elles que l'inégalité de la femme dans le couple est rendue possible par sa dépendance économique. Elles ont constaté que dans les couples haïtiens, l'homme a tous les droits et la femme ne participe presque pas aux activités de son mari, elles sont soumises dans certains cas à une véritable oppression qui se manifeste à travers la violence physique et un manque de respect total.

Mais malgré l'échec de leur mariage ajoute Fabienne, « les mères haïtiennes inculquent les mêmes valeurs de soumission et d'abnégation à leur fille » et Sabine insiste sur le fait que l'on devrait préparer une fille à affronter la vie seule et à ne pas compter sur le mariage. Lors de son séjour en Haïti, elle a trouvé que les jounes filles haïtiennes étaient très « fleur bleue » et pas du tout réalistes.

**Retourneront-ils en Haïti ?**

Lorsque j'ai voulu savoir s'ils retourneraient un jour dans leur pays d'origine, les réponses ont varié selon les expériences personnelles. Claude avoue s'être posé la question mais ne sait pas si elle pourrait s'intégrer au mode de vie des Haïtiens. Fabienne avoue ne pas se sentir à l'aise en Haïti parce que tout le monde parle créole. Sabine est encore plus catégorique : « Je ne m'entends pas avec les Haïtiens et je ne crois pas que je pourrai m'intéger là-bas. » Daniel, lui, y pense sérieusement, il confie pourtant que lors de son dernier séjour en Haïti, il a vu le pays avec les yeux d'un vacancier. « Il me faudrait faire un séjour plus long pour me décider. » Jacques et Manuel sont plus affirmatifs, à la fin de leurs études universitaires, ils se proposent de mettre leurs connaissances au service de leur pays d'origine.

Tels sont nos jeunes, au jugement impitoyable. Pleins de fougue et d'idéalisme mais faisant preuve d'une maturité précoce parce qu'ils ont dû très tôt définir leurs options face aux multiples choix qui s'offraient à eux.

Mais quels jeunes? sont-ils représentatifs ? Une interview similaire dans un autre milieu de jeunes révélerait des préoccupations et une mentalité bien différentes. Nous devons cependant tenir compte de leurs opinions parce qu'ils constituent des éléments de cette deuxième génération d'immigrants haïtiens qui, s'ils ont été marqués par une autre culture, ne font pas pour autant moins partie de notre communauté. De plus, nous avons déjà trop de sujets de division entre nous pour que nous laissions un fossé se creuser entre les générations. Lorsque Claude, Sabine, Fabienne, Jacques, Manuel et Daniel seront respectivement, informaticienne, urbaniste, sociologue, spécialiste en communication, économiste et linguiste, quel que soit l'endroit où ils auront décidé de vivre ils sauront être utiles à cette communauté dont ils sont les fils et qu'ils n'ont pas reniée.

S.S.

**COLLECTIF PAROLES**

serait intéressé à entrer en contact avec des personnes ou des organismes possédant des documents visuels (photo-diapositives-films, etc,) qui pourraient servir à la section Graphisme/Illustration de son Service de documentation.

# Commentaires

## • Dis-mois d'où tu viens

Henri Piquion

C'est probablement à New York et par hasard qu'a commencé ce mouvement de plus en plus généralisé qui pousse les Haïtiens de la diaspora à se regrouper sur la base de la ville ou de la région dont ils sont originaires. C'est en effet pour envoyer des fonds ou des médicaments à l'hôpital Justinien du Cap que des anciennes élèves infirmières de cet hôpital et leurs amis se réunirent à New York il y a quelques années.

On a dû en parler, car à la même époque, tout le monde faisait remarquer ironiquement parfois, que les occasions de rencontre réunissaient naturellement des gens d'une même contrée. Ce qui était de tout temps normal et spontané est devenu aujourd'hui un mouvement réfléchi et organisé qui s'amplifie continuellement. Il y a projet d'une association de Capois, les Haïtiens originaires de Gros-Morne se sont déjà regroupés, on mentionne que des Jacméliens, des Saint-Marcois, des natifs de la Vallée de Jacmel, des Cayens, etc., se rencontrent depuis déjà quelque temps. Les observateurs parlent de la formation de « petites patries » haïtiennes dans la diaspora.

Ce passage qualitatif de rencontres spontanées à des associations organisées d'Haïtiens d'un même patelin doit pouvoir s'expliquer d'une certaine façon. On doit se demander à quoi servent les « petites patries » qui se multiplient à Montréal, à New York et probablement dans d'autres centres de la diaspora haïtienne. Certains observent que leur existence constitue un recul idéologique par rapport à l'objectif d'unité que nous avons été incapable d'atteindre en vingt ans de dérives hors d'Haïti. Faut-il adopter ce point de vue ou n'y voir qu'une mise en garde contre le risque de satisfactions passagères? Ces regroupements seraient-ils au contraire, comme d'autres le prétendent, des occasions de mettre de côté nos différences



**LATE SALE**

Si nou manké pyéboua nou chajé ak ròch
Si nou manké dlo nou chajé ak sab
Si nou manké zèb nou chajé ak sèl
Ròch ak sab ak sèl sé lakansyèl

Rèv maché san rété pou mété bèbèl
Youn mas sèl anba solèy sé youn palè
Youn vant ròch anba lali'n sé katédral
Youn plenn sab douvanjou sé bèl lanmè

Latè salé pa janm manké espéktak
Nèg la pa sou lobédians lamizè
Sèl ak sab ak ròch bannou zèl
Lè nou pati nan péyi mèvèy nou janbé baryè

Nou pa janm bouké ralédi koté pikan
E si gin youn nèg kè kontan mandé pou nou
Sékrè nou sé... nou la... nou pa la
Lè yo kouè nou pi kout nou gintan pi long

Nou pran léson sou fèy bayaronn
Nou pa pèdi tan chèché frèchè koté
Nou pap jouinn youn grinn Larouzé
Nou pito poté solèy sou do nou

Si solèy sé papa lavi — lavi nou si —
Koté nou baré na janbé baryè
Al fè promnad nan lakou palè
Al chita bò katédral gadé vitray

Ròch ak sab ak sèl sé lakansièl

Antoire Dodard

pour nous retrouver autour du lieu de naissance comme dénominateur commun? Mais si ce dénominateur commun est le seul critère de rapprochement, on imagine que des problèmes sérieux se poseront le jour où un criminel notoire voudra vivre sa nostalgie au milieu de ses concitadins.

La multiplication des « petites patries » haïtiennes mérite une réflexion que le présent texte ne prétend pas commencer. Je voudrais tout au plus en avoir montré la nécessité.

Remarquons d'abord que dans leur diversité ces associations ont toutes un premier objectif commun : organiser une présence matérielle et commune des Haïtiens de la diaspora dans leurs régions d'origine. C'est ainsi qu'elles visent toutes à suppléer aux insuffisances gouvernementales par l'envoi de produits de première nécessité. Elles pensent aux hôpitaux qui n'ont ni coton, ni drap, ni alcool, ni budget de cantine, ni matériel de laboratoire... (la liste serait très longue si on devait la poursuivre), et c'est le cas de tous les hôpitaux publics d'Haïti ; elles pensent aux écoles qui n'ont comme tout matériel que la bonne volonté des maîtres et la sévérité des parents ; elles pensent aussi aux parcs publics qui ne sont plus en état d'accueillir même le désoeuvrement des chômeurs chroniques, etc.

Les montants correspondants aux expéditions faites par ces associations s'ajoutent donc aux budgets anémiques particulièrement des ministères de la Santé et de l'Éducation. Ils contribuent à rendre localement moins apparente l'incurie administrative tout en la dénonçant par la mise en évidence de ses manques. La diaspora haïtienne est la plus taxée des communautés d'émigrés. Non seulement contribue-t-elle à combler le déficit de la balance des paiements d'Haïti * par des transferts directs d'importantes sommes d'argent (plusieurs millions de dollars annuellement), elle participe aussi indirectement au renflouement du budget national. Même si les montants en cause dans ce dernier cas ne sont pas encore importants, il est bon, vu qu'ils augmentent, d'être conscients de leurs effets. À cet égard, plusieurs soutiennent, et ils n'ont pas tort, que le gouvernement est le premier bénéficiaire du patriotisme des émigrés haïtiens. C'est comme si les Haïtiens de la diaspora financaient de leurs deniers des réalisations que le gouvernent n'avait même pas projetées.

Est-ce une raison pour discontinuer cette pratique? Non, il faudrait même la généraliser. De toutes les justifications élaborées qu'on peut



*St-Michel du Sud : rue et marché*

**JACMEL**

ta robe trouée et froissée de gitane
cache des diamants et des tournesols
que tu réserves à tes fils aînés
au retour de leur longue croisière
bras tendus tu attends en silence
l'arrivée des paquebots sur ton quai vermoulu
tandis que tes dockers reposent leurs muscles
sous les parasols des cocotiers
l'espoir sans sommeil des lourds colis
à partager entre les mordus collés à tes racines
tant que chanteront quelques gouttes d'eau
dans le lit de la Gosselinne et des Orangers

ta clémence et la molesse ont égrené
toutes les transes de l'angoisse et de l'absence
le fil d'Ariane liant tes enfants prodigues
à tes mamelles vidées
suspend ton regard enjôleur à tous les horizons
où bouillonne une goutte de ton sang
où sanglote un pas cassé enfui de tes entrailles
les pierres de tes routes rongées
par une centaine de tentacules liquides
s'amasseront dans le mortier de tes écoles
tes manoeuvres dans les usines d'Outre-Mer
et les clowns de la plume enfants de choeur
las d'encenser les faux dieux de la Capitale
retrouveront un jour sous l'auvent de ta jupe
l'oasis et la candeur de ta nature sauvage.

Jean Civil

*Entre deux pays*, les éditions Sherbrooke, Sherbrooke, 1980.

évoquer pour encourager la poursuite et la systématisation d'un tel mouvement, j'en retiendrai une : il y a tous les jours des gens qui meurent dans les hôpitaux d'Haïti parce qu'il n'y a pas de seringue pour leur injecter la piqure dont les organismes internationaux ou les pays étrangers nous ont fait cadeau. L'aide des regroupements des Haïtiens émigrés, si elle est adressée à des personnes responsables sans passer par l'administration publique, peut signifier la vie, la continuation de la misère sans doute, mais la vie quand même, pour des centaines de nos concitoyens.

Le deuxième objectif commun à toutes ces associations régionales est d'offrir à leurs adhérents des activités culturelles et récréatives dont le caractère public ne contredit pas les aspects intimes. Ce fait a une signification qu'il est difficile de cerner. Il faut d'abord remarquer que les Haïtiens ne manquent à l'étranger d'occasions de s'amuser ou de se récréer en groupes plus ou moins larges. Il faut remarquer d'autre part que tous les grands rassemblements culturels d'Haïtiens ont (avaient) un arrière-plan et des objectifs politiques. Le dernier en date est la contre-manifestation organisée à l'occasion des vingt ans de pouvoir duvaliériste. À partir de ces remarques, il est difficile de conclure quoique ce soit. On peut quand même observer que les activités des regroupements concurrenceront les soirées dansantes à caractère commercial tout en offrant des manifestations culturelles en dehors du cadre proprement politique.

En somme, les « petites patries » sont nées d'une situation complexe dont les éléments semblent être premièrement la prise de conscience timide que le pays est en danger de disparaître sous la misère si ses enfants qui en sont sortis n'interviennent pas sans passer par les circuits administratifs. Il semble deuxièmement, que ces associations ne veulent pas perdre de leur efficacité en tirant des conclusions politiques de l'état de misère du pays. C'est pourquoi elles se disent apolitiques et culturelles. Finalement les émigrés haïtiens ont ceci de particulier qu'ils sont toujours de passage dans le pays d'accueil, toujours à la veille du retour définitif. Mais on retourne à Port-de-Paix, à Jacmel, au Cap plus qu'on ne retourne en Haïti, et comme les organismes communautaires existant à Montréal ne peuvent pas s'occuper des particularités locales, les « petites patries », pourvu qu'elles ne s'ignorent pas les unes les autres, ont un rôle à jouer dans la diaspora.

H.P.

* Voir : Pierre Simon, *Transferts, expéditions, rapines* Collectif Paroles, n° 4.

# Étude

## • L'alphabétisation des immigrants haïtiens à Montréal

Émile Ollivier

*L'idée de ce texte est née d'une demande faite à Fernand Serre (Responsable d'un programme de Perfectionnement des Maîtres à l'Université de Sherbrooke) par l'Agence de Coopération Culturelle et Technique. Celle-ci organisait à Port-au-Prince (Haïti) un stage-étude sur l'alphabétisation du 2 au 28 juin 1980. Il a fallu rédiger un texte dans la plus grande urgence et dans les plus brefs délais et ainsi donner une large diffusion aux actions d'alphabétisation menées par des intervenants haïtiens auprès des migrants analphabètes. Nous voulons ici souligner particulièrement la collaboration des personnes suivantes : Adeline Chancy (Maison d'Haïti), Molière Estinvil (Bureau de la Communauté Chrétienne des Haïtiens de Montréal), Josiane M. Gabriel (Centre Éducatif des Haïtiens de Montréal) et Roger Cartier (Consultant en alphabétisation). Dans la conception et la mise en marche de ce travail la contribution d'Adeline Chancy nous a été particulièrement utile.*
*E. O.*

•

Le flux migratoire haïtien au Québec commence à être relativement bien connu. Si ce phénomène n'a attiré l'attention que durant les années 70, l'archéologie de cette immigration remonte à plusieurs décennies et a connu différentes étapes. En effet, c'est vers 1950 que l'on peut retracer au Canada et principalement dans la Province de Québec la présence d'une quarantaine d'haïtiens. Mais, c'est à partir de 1960 que les vannes ont été véritablement ouvertes[1]. Constitué d'abord de professionnels, le flux migratoire a été caractérisé, selon l'optique des auteurs, comme étant la « fuite » ou le « drainage des cerveaux ». Il a été suivi à partir de 1968 par une vague de travailleurs qualifiés et non-qualifiés. Celle-ci transporte, dans son sillage, un pourcentage important de migrants haïtiens qu'on peut ranger sous la catégorie d'analphabètes soit, au sens strict, des personnes qui ne savent ni lire ni écrire, soit, au sens plus large, des personnes qui n'ont pas été instruites « au code normatif élémentaire de leur société et qui de ce fait se trouvent marginalisés socialement et culturellement »[2].

C'est un fait connu, les sociétés nord-américaines réclament de leurs habitants une relative maîtrise du code symbolique écrit dominant dans ces sociétés pour pouvoir fonctionner et mener à bien les gestes nécessaires à la gestion de leur vie quotidienne. Actuellement, il est probable que dans les sociétés technologiquement avancées, l'apprentissage du décodage nécessite l'acquisition d'un plus grand nombre de connaissances et d'habiletés à cause de la complexité de l'organisation sociale. Plusieurs chercheurs estiment qu'il faut sept ans de scolarité pour s'insérer sans trop de difficultés dans une société industrialisée[3]. Partant de ces considérations, on peut donc postuler qu'actuellement un pourcentage important de migrants haïtiens ne possèdent pas un ensemble de compétences minimales jugées essentielles pour participer activement et à part entière à la société québécoise. En effet, un simple coup d'oeil sur le tableau ci-dessous peut nous donner une indication sur le bassin d'analphabètes existant actuellement à Montréal[4].

TABLEAU III.1

*Immigrants nés en Haïti selon le niveau de scolarité. Québec, 1968-1977 (%)*

| Niveau de scolarité | Année 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 0 | 36,3 | 25,7 | 22,3 | 19,0 | 23,2 | 6,3 | 7,2 | 13,1 | 32,6 | 41,6 | 22,7 |
| 1 — 7 | 0,9 | 3,0 | 2,9 | 4,0 | 5,5 | 12,3 | 22,9 | 30,7 | 17,1 | 18,6 | 11,8 |
| 8 — 10 | 5,6 | 8,5 | 8,7 | 11,7 | 13,1 | 24,9 | 28,4 | 25,8 | 22,3 | 17,9 | 16,7 |
| 11 — 12 | 11,8 | 14,1 | 18,5 | 24,7 | 23,7 | 31,5 | 24,8 | 20,1 | 17,4 | 12,6 | 19,9 |
| 13 — 14 | 18,0 | 15,7 | 19,7 | 21,3 | 18,3 | 16,2 | 10,9 | 6,0 | 5,9 | 5,7 | 13,3 |
| 15 et + | 32,4 | 33,0 | 27,9 | 19,3 | 16,2 | 8,8 | 5,8 | 4,3 | 4,7 | 3,6 | 15,6 |

*Source :* Québec, ministère de l'Immigration, compilation spéciales portant sur les années 1968-1977.

Ainsi, pour la seule année 1977, 41,6 % des immigrants en provenance d'Haïti comptaient 0 année de scolarité. On remarque au passage que de 1968 à 1977 le pourcentage des surscolarisés, la catégorie des 15 ans et plus, n'a cessé de décroître tandis que celui des sous-scolarisés est demeuré relativement stable avec des poussées spectaculaires pour les années 76-77. C'est donc dire qu'il y a là un terrain giboyeux d'intervention, soit, pour le réseau régulier des Services d'Éducation des Adultes reliés au Ministère de l'Éducation du Québec, soit pour les institutions de la communauté haïtienne.

L'objectif de ce travail est plutôt modeste : prendre connaissance des actions d'alphabétisation entreprises auprès des migrants haïtiens analphabètes. Pour cela, nous avons préparé un schéma d'entrevue portant sur une description des analphabètes, leur mode de recrutement, la conception des intervenants, les méthodes employées, les structures d'organisation et de financement, la post-alphabétisation et l'évaluation. Des personnes-clé nous ont aidés à préciser nos observations. En ce qui concerne l'alphabétisation à l'intérieur des réseaux réguliers, nous avons eu recours à Roger Cartier (consultant en alphabétisation pour la Commission des Écoles Catholiques de Montréal), aux responsables de la formation des expériences en cours dans le milieu haïtien à Montréal, soit Madame Adeline M. Chancy (Maison d'Haïti), Molière Estinvil (Bureau Haïtien de la Communauté Chrétienne de Montréal) et Josiane M. Gabriel (Centre Éducatif des Haïtiens de Montréal).

Ce texte présente d'abord sans aucune prétention de comparaison ni d'évaluation, de façon ordonnée les réponses aux questions figurant dans notre schéma d'entrevue. Ensuite nous nous livrerons à quelques réflexions critiques touchant le développement de ces actions et la formation des formateurs en alphabétisation.

## 1. Les débuts de l'action d'alphabétisation

Trois (3) expériences d'alphabétisation ont cours actuellement dans la communauté haïtienne de Montréal. Deux d'entre elles datent de 1973, la troisième est plus récente. C'est à octobre 1973 que remontent les débuts d'alphabétisation des migrants haïtiens à Montréal. Cette époque, on se souvient, a été marquée par la fameuse bataille livrée contre le Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration par les Haïtiens soutenus en cela à l'unanimité par les milieux politiques du Québec. On se souvient, le Ministère Fédéral voulait déporter les Haïtiens résidant illégalement au Canada. Paul Déjean[5] dans son livre « *Les Haïtiens au Québec* » retrace avec minutie, les péripéties de cette bataille. Dès cette époque, au Bureau de la Communauté Chrétienne, on comptait six (6) classes avec chacune une douzaine d'élèves. Selon Molière Estinvil, cette affluence vient du fait que le Bureau pouvait délivrer des certificats ou des attestations et cela aidait les immigrés de fraîche date à obtenir un visa de résidence.

À *La Maison d'Haïti*, l'action également a débuté aux environs de 1973. Des cours de langue et de perfectionnement du français avaient révélé certaines lacunes quant au décodage du code écrit. Mais à l'époque *La Maison d'Haïti* avait de très faibles moyens et ne pouvait pas mettre sur pied un cours régulier qui aurait nécessité des dépenses et des débourses importants en termes de finances et d'énergie. C'est en 1978 qu'une classe d'alphabétisation a véritablement démarré. Fait important à signaler : dès le début en s'inspirant des travaux du *Collectif d'alphabétisation* de France[6], l'accent a été mis sur la conscientisation mais, s'empresse de préciser Madame Adeline Chancy, celle-ci « ne se fait pas à coup de discours mais dans le cadre concret des leçons, résolument axées sur le vécu des participants et non sur des réalités préfabriquées ».

Quant au *Centre Éducatif des Haïtiens de Montréal*, son action est plus récente. Né dans le sillage du Collège Frontière qui, entre autres interventions, travaille auprès des minorités du Canada, ce n'est que depuis janvier 1980 que le Centre Éducatif s'est constitué en organisme indépendant avec des visées d'intervention dans le domaine des loisirs et des garderies pour les immigrants haïtiens. À toute fin pratique, cette action ne date que d'une année.

## 2. Recrutement

L'analphabétisation est souvent vécue comme une tare, une infirmité. L'analphabète se cache, se terre et développe des comportements qui visent à évacuer, à masquer, à déguiser sa condition d'analphabète. Aussi, il est difficile de repérer cette population. Les intervenants font face à des problèmes très sérieux de recrutement. Dans la communauté haïtienne, trois (3) modes de recrutement semblent avoir fonctionné : le recrutement amical, la publicité et le dépistage accidentel.

C'est d'abord par un mode de *recrutement amical* que les intervenants ont pu « mettre la main » sur quelques analphabètes. Josiane Gabriel du *Centre Éducatif* a dû organiser des rencontres sociales dans les couches les plus démunies de la population haïtienne, là où elle était susceptible de rencontrer des analphabètes. On les retrouve également par des réseaux relationnels : parents, amis, compagnons de travail. Essentiellement, ce mode fonctionne par la méthode de « bouche-à-oreille ». Un analphabète connaît toujours un autre analphabète et c'est en passant par ce réseau qu'on est susceptible d'atteindre un échantillon de plus en plus représentatif. Un deuxième mode de recrutement : *la publicité*. Celle-ci est variée et diversifiée. Elle passe par le « porte-à-porte », l'annonce dans les radios communautaires (Radio Centre-Ville par exemple à Montréal), les programmes destinés aux minorités ethniques et les affiches dans les points de rencontre de la communauté (restaurants, salons de coiffure, marchés, etc.). Un troisième est le *dépistage accidentel*. Nous l'appellons accidentel et non systématique parce que l'on découvre l'analphabète au moment de régler des problèmes qui se situent en amont ou en aval de l'acte pédagogique. Un immigrant fait une demande au Ministère de la Main-d'oeuvre pour avoir un cours de base : opérateur de machine par exemple. Le fonctionnaire détecte des lacunes de compréhension, soit par rapport à la langue orale, soit pour remplir un formulaire. Il le réfère à un centre de la communauté pour une période de trois (3) à six (6) mois. Ou encore, à *La Maison d'Haïti*, il existe une clinique de santé communautaire. Il arrive au médecin de découvrir tout à fait par hasard que le patient a de sérieux problèmes pour lire la posologie, la prescription ou pour identifier sa carte d'assurance-maladie. Ou encore, au *Bureau de la Communauté*, il existe des services de placement, le postulant est incapable de remplir une demande d'emploi. C'est en se plaçant en amont et en aval de l'acte d'écrire et de lire que l'on peut dépister un analphabète et ainsi le recruter pour un cours de « perfectionnement du français ».

### 3. Portrait-robot du migrant haïtien analphabète

Comme pour les analphabètes du monde entier, le migrant haïtien analphabète ressemble à monsieur-tout-le-monde. Signe particulier : néant. Il peut être aussi bien un adolescent de dix-huit ans qu'une personne dans la cinquantaine. Les intervenants que nous avons interviewés sont unanimes à dire que le migrant haïtien analphabète est en majorité une femme. Au *Centre éducatif* par exemple, la population est de 55 femmes pour 5 hommes. Celles qui viennent aux cours ont en moyenne 35 ans. Elles appartiennent à la couche des petits salariés et travaillent dans le meilleur des cas au salaire minimum ($ 139.00/semaine ou $ 5.00/ l'heure) quand elles ne vivent pas nettement au-dessous du seuil de pauvreté. On les rencontre surtout dans les manufactures, particulièrement dans le textile. Elles sont opératrices de machines à coudre, travaillent à la pièce ou prennent des petits contrats à domicile. Elles travaillent également dans le secteur de l'hôtellerie ou comme personnel domestique affecté aux ménages, à la conciergerie et à la « maintenance ». Main-d'oeuvre non spécialisée, c'est-à ce niveau qu'elles sont le plus durement exploitées et gagnent des salaires dérisoires allant de $ 50.00 à $ 60.00 par semaine. Contrairement aux autres milieux d'analphabètes qui vivent des prestations du bien-être social, la population haïtienne est active. En général les hommes sont plus jeunes que les femmes. Il y a lieu également de mentionner que l'on rencontre des analphabètes chez les Haïtiens âgés de plus de cinquante ans. Ils sont venus au Québec par le système de parainage et sous la rubrique de l'Union de la famille. Ces personnes sont essentiellement affectées à la garde des enfants mais dans le même temps, elles ont un besoin urgent de lire et d'écrire, soit pour prendre l'autobus, circuler dans le métro, composer un numéro de téléphone, etc. C'est donc une catégorie d'analphabètes qu'on ne saurait négliger. Trois expériences d'alphabétisation, une population jetée là, une action à ses débuts, tels sont les aspects qui frappent au prime abord, celui qui s'intéresse à l'entreprise d'alphabétisation des Haïtiens à Montréal. Un pas de plus, et nous glissons sur les questions de méthodes.

### 4. Questions de méthode

Selon Roger Cartier, il existe en circulation, actuellement, plusieurs outils ou instruments d'apprentissage qu'on appelle des *méthodes d'alphabétisation*. Ces outils ou instruments rendent des services d'un prix inestimable et supportent l'action des formateurs au sein des groupes-classes. Mais à rigouresement parler, l'appellation de *méthode* est un peu outrancière parce que ces matériaux sont en expérimentation, n'ont pas encore tout à fait été éprouvés et leurs résultats ne sont pas garantis. Utilisés auprès de « clientèle » hétérogènes, ces instruments posent de sérieux problèmes. Souvent, ils sont conçus pour des gens qui parlent déjà le français. Les contenus en regard de la population de migrants haïtiens analphabètes sont nettement inadéquats et charrient des expressions qui, tant au point de vue idéologique (« le bonheur est à la portée de tout le monde ») que du point de vue des tournures formelles (« J'achète une *chopine* de chocolat ») sont éloignées du vécu haïtien, vécu fait de blessures vives et non cicatrisées.

Deux grandes théories ont cours actuellement dans le monde de la formation/alphabétisation.

La *Méthode P.A.V.* (Phonétique audio-visuelle). Mise au point par Gisèle Beaudet, cette méthode est expérimentée actuellement par des formateurs au centre Père Marquette, à la polyvalente Calixa-Lavallée et à SEBAM[1]. Nous venons de citer là des institutions régulières du Service d'éducation des adultes. Dans ces institutions, on rencontre voisinant avec les Québécois des analphabètes haïtiens. Une place particulière doit être faite à SEBAM qui intervient auprès d'une catégorie spéciale de la population québécoise. SEBAM rejoint actuellement :

> « des jeunes de 15 à 25 ans qui ont quitté l'école de façon hâtive et qui désirent obtenir une formation professionnelle ; des jeunes de moins de 30 ans classés comme « exceptionnels » dans leur enfance et qui sont pseudo-déficients ; ils sortent des centres professionnels ou occupationnels, des institutions psychiatriques ou de correction ; des adultes de 40 ans, en majorité des femmes qui désirent retourner sur le marché du travail après une longue absence et qui doivent rafraîchir leurs connaissances ; se retrouvent également des hommes possédant un métier, mais qui doivent se recycler ; des adultes de 50 ans et plus qui n'ont jamais ou peu fréquenté l'école. »

(Cf. Micheline Desjardins, *Une expérience nouvelle au Québec*)

L'originalité de la Méthode P.A.V. vient de ce qu'elle est centrée sur l'apprentissage global. On apprend à lire un mot ou une phrase dans la globalité. Une autre méthode, la *méthode « A.S. »* (l'approche syllabique) est également expérimentée dans les mêmes centres. Les auteurs de cette méthode, Lise Thériault et Diane Vincent, formateurs à SEBAM, sont en train de peaufiner cette méthode ; celle-ci devrait être finalisée en septembre 1980. Aux dires de Roger Cartier, « ces deux méthodes se valent au niveau de l'apprentissage et les analphabètes peuvent apprendre à lire dans l'un ou l'autre courant. » Une autre méthode, celle de Clémence Laroche et d'Armand Trépanier : « *De l'écoute à la lecture... et jusqu'à l'écriture*[8] ». Axée sur la lecture, l'écriture et le calcul, cette méthode semble jouir d'une très grande popularité à Montréal dans les milieux d'alphabétisation. Elle a retenu l'atten' tion du Centre éducatif des Haïtiens de Montréal qui en a fait un livre support qu'on modifie selon le problème rencontré. Mais de l'aveu même de Josiane Gabriel, cette méthode pose des problèmes de compréhension pour les analphabètes haïtiens. Elle est obligée souvent de donner des explications en créole puor des phrases très simples comme « j'écoute la radio ». Le Bureau de la communauté chrétienne dans un premier temps s'était servi de cette méthode à cause de la progression syllabique mais les difficultés rencontrées quant à l'inadéquation des contenus par rapports à la culture des Haïtiens, la langue qui y est employée les ont fait écarter cette méthode. Les formateurs partent davantage de mises en situation : « Vous venez d'arriver à Montréal », etc, qui invitent l'analphabète à s'exprimer sur des sujets de son vécu quotidien (police, santé, assurance-chômage, etc.). Ayant reçu une petite subvention de la Direction générale de l'Éducation des adultes, le Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal a mis récemment sur pied une équipe qui travaille actuellement à la mise en oeuvre d'une

méthode qui tient compte de la culture et du paysage mental du migrant haïtien analphabète. Cette équipe compte trois personnes, Mlle, Rose-May Eustache (spécialiste en audio-visuel), M. Nathan Ménard (linguiste, professeur à l'Université de Montréal) et M. Molière Estinvil (formateur possédans une solide expérience d'alphabétisation en Haïti).

Dès les premières séances, l'équipe rencontre les participants. Sous le mode de la conversation et de l'animation, elle investigue l'univers verbal des participants. De ces séances, émergent tout naturellement des thèmes centrés sur le travail, la famille, l'école, les services gouvernementaux, la communauté haïtienne à Montréal. Ces séances d'animation ont lieu en créole et l'équipe relève les mots qui reviennent dans la conversation et note leur fréquence. Ainsi, une banque de mots est constituée pour lesquels on retrouve leur équivalent français. À une phase ultérieure, cette banque servira à constituer des textes reliés aux thèmes. Parallèlement à cette opération, il sera fabriqué un diaporama dont les images tiennent rigoureusement compte de l'environnement des analphabètes. L'accouplement texte et diaporama constituera l'essentiel des séances d'animation et débouchera sur l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul. Avec l'aide de Molière Estinvil, nous avons voulu schématiser le processus d'intervention. Nous le reproduisons ci-dessous pour la pleine intelligibilité de notre propos.

En général, les étudiants viennent deux fois par semaine, le lundi et le vendredi de sept heures à dix heures. Et comme en hiver, avec le froid, la neige, on risque de faire face à des problèmes d'absentéisme, l'équipe enregistre les leçons et fournit une cassette au participant qui peut ainsi progresser à son propre rythme et rattraper le groupe-classe advenant qu'il rate une séance.

Du côté de la Maison d'Haïti, d'entrée de jeu, les formateurs ont délibérément écarté les méthodes en circulation à Montréal, convaincus qu'ils sont qu'aucune leçon ne pouvait être transplantée dans le milieu haïtien à cause de la situation spécifique des Haïtiens analphabètes. Des leçons ont été fabriquées sur une base d'échange avec les étudiants. Adeline Chancy a décrit[9] par ailleurs les stratégies mises en oeuvre pour privilégier la lecture tout en aménageant rapidement un passage vers l'écrit.

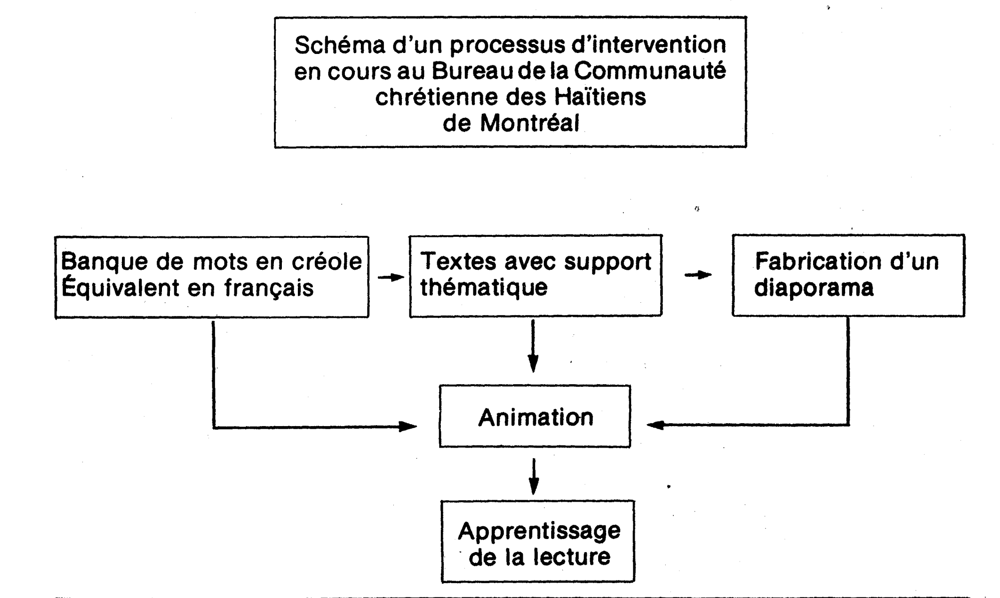
## 5. Conception et finalités

Nous avons cherché à savoir quelles étaient les conceptions des formateurs de l'acte d'alphabétisation. Pourquoi alphabétiser? Dans quel but? Quelles sont les finalitées visées?

Là-dessus, Molière Estinvil est catégorique : « Je ne fais pas d'alphabétisation, je fais de l'éducation de base. L'analphabète haïtien en arrivant ici est en contact avec tout un autre univers. Permettre à cet adulte de pouvoir acquérie des éléments du langage courant certes mais également de se débrouiller... L'alphabétisme est abordé dans un champ plus large. Apprendre à lire et à écrire oui, mais à remplir un formulaire d'emploi, à calculer les retenues sur une fiche de paye, à rédiger un chèque, etc. C'est mettre à sa portée un ensemble de possibilités... »

Qu'en est-il de la conscientisation?

« Je n'en fais pas, nous avoue Josiane Gabriel. Il faut un travail d'éducation d'abord avant de développer le sens critique... Et puis, il y a la peur... Il y a le contexte... Si je m'enlignais sur un travail strictement politique, ils ne viendraient pas. Ce que je fais avec beaucoup de subjectivité et d'objectivité, c'est les informer de leurs droits, c'est susciter des débats sur des problèmes d'actualité : l'avortement, le chômage, le référendum, le logement. Je leur donne de l'information ou des numéros de téléphone, je leur indique des lieux, des organismes susceptibles de les aider quand ils sont victimes de discrimination par exemple... ». Les réponses d'Adeline Chancy sont plus nuancées : « La conscientisation ?... C'est une notion tellement galvaudée. Pour moi, la conscientisation n'est pas un discours. On ne fait pas non plus la demie-heure de conscientisation. Celle-ci naît du brassage d'idées au sein du groupe-classe. La discussion, la confrontation amènent les gens à avoir une certaine lucidité et un sens critique. Un exemple : l'autre soir, nous avons organisé une discussion sur l'école. Immédiatement nous dûmes faire face à la réactivation du vieux modèle scolaire : « Moi, venu ici pour apprendre à lire et à écrire, mais pas pour blaguer. » L'école pour cette participante est une chose sérieuse. Telle autre jugeait qu'on faisait trop de texte et pas assez de grammaire. La confrontation a eu lieu entre les étudiants : « Je ne suis pas d'accord avec toi, dit un autre participant, les textes nous ouvrent l'esprit. » La conscientisation est toujours présente ; elle ne se fait pas en une leçon mais à l'intérieur de situations intelligentes... »




## 6. La question de la langue

Les intervenants sont unanimes à reconnaître que les actions d'alphabétisation des Haïtiens à Montréal ne sauraient faire l'économie d'un passage par la langue créole. Cependant, la chose ne va pas de soi. Josiane Gabriel observe un rejet catégorique du créole aussitôt que les apprenants commencent à balbutier le français.

Remarquons au passage que le plus souvent, la grande majorité des participants sont déjà passés par une école d'alphabétisation au Québec, une école du soir, dans une polyvalente. En général, l'analphabète haïtien dans ces écoles se bute à des problèmes de compréhension et de décodage. Le formateur devant lui est un Québécois, avec un accent différent, une culture différente. La communication, le contact ne se font pas. Bref, ils déclarent perdre leur temps et abandonnent. Molière Estinvil confirme ces observations : « Le problème n'est pas simple, le créole est rejeté mais le français est survalorisé. Il faut passer d'abord par une valorisation de la langue créole. Il faut leur montrer ce qu'est une langue — avant même de commencer à alphabétiser. Curieusement, c'est une fois fait ce travail de valorisation qu'on peut entamer l'apprentissage du français... C'est peut-être à cause de tout cela, que l'intitule le cours : Perfectionnement du français... »

**7. Structures et financement**

Interroger sur la question des structures et du financement, les intervenants ont fait ressortir la précarité et la dérision des moyens à leur disposition pour abattre cette tâche gigantesque. L'idéal serait que chaque analphabète soit encadré par un formateur. Au Bureau de la communauté chrétienne, la Commission des écoles catholiques de Montréal fournit un salaire horaire ($ 16.00) pour un professeur. Ils sont obligés de recourir à des bénévoles pour hisser la norme, 1 formateur pour 6 à 9 analphabètes. Mais le bénévolat est loin d'être une solution puisque les moniteurs bénévoles font face à des problèmes de motivation étant eux-mêmes en difficultés financières : chez Josiane Gabriel, ils sont 4 étudiants sur 9 — les 5 autres sont des professionnels au chômage dont l'un d'eux est un médecin fraîchement débarqué au Québec.

**8. La post-alphabétisation**

L'expérience est trop récente, trop fraîche pour qu'on arrive sur ce chapitre à dégager des observations significatives. « Si on alphabétise, affirme Josiane Gabriel, c'est pour que les gens apprennent un métier... Il y en a qui apprennent à lire et à écrire et qui ne le mettent pas en pratique. Il y en a qui redeviennent analphabètes... Alors, nous essayons de leur suggérer de lire des journaux, nous organisons des sorties, des excusrions en essayant de leur faire retrouver les mots qu'ils apprennent à l'école... » Toute la question de la post-alphabétisation est là : apprendre à lire et à écrire n'est rentable que dans la mesure où l'on « pratique » dans la vie quotidienne l'acte d'écrire et de lire. Sinon, on retombe en alphabétisme, c'est ce que les spécialistes appellent le second alphabétisme. À la Communauté chrétienne, des suites plus rigoureuses sont données à l'alphabétisation. Lorsque l'élève a atteint un certain degré, des démarches sont entreprises auprès de SEBAM et là, le migrant continue sa formation de base.

**9. L'évaluation**

Les intervenants m'ont montré leur dossier évaluatif. Les participants sont soumis à des vérifications régulières qui les situent dans la connaissance du français, des mathématiques ainsi que des rudiments nécessaires à la conversation. Tout en mentionnant que cela irait plus vite si on alphabétisait directement en créole, les formateurs sont d'avis qu'ils atteignent des résultats relativement satisfaisants après un fonctionnement de 6 mois. On nous assure même qu'après une année, les apprenants arrivent à « se débrouiller » dans les transports en commun, à chercher un emploi ou un appartement sans aide. Mais, les formateurs avouent faire face à des problèmes de motivation. En période de chômage, la motivation est intense, mais une fois « casée », la motivation a tendance à baisser : d'où un travail permanent de relance.

**10. Quelques points saillants**

Que faut-il retenir des actions d'alphabétisation qui ont cours auprès des analphabètes haïtiens ?

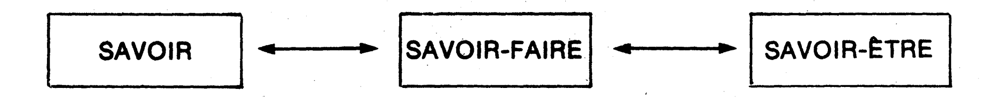
Ce qui frappe en tout premier lieu, c'est la nécessité de ce type d'intervention dans le milieu. Pourquoi alphabétiser ? Les réponses sont multiples. Au-delà du simple droit à l'éducation, toute société a besoin de citoyens à part entière. L'alphabétisation est une clé qui ouvre des portes, agrandit le champ relationnel. La société nord-américaine réclame une relative maîtrise du code symbolique.

Être analphabète, c'est vivre dans les marges de la société, c'est connaître la réclusion et l'exclusion sociale. Et dans ce champ-là, également, le monolithisme n'est pas de mise. Il y a analphabètes et analphabètes. Par-delà la grande distinction entre les analphabètes immigrants et les analphabètes québécois, les catégories ne sont pas les mêmes : les paralytiques cérébraux, les handicapés mentaux ne doivent pas être considérés sur le même plan que le lot d'analphabètes vomis par le système scolaire. Pour ceux-là, ce n'est pas l'alphabétisation qui règlera le problème. Pour les migrants haïtiens non plus. Ainsi, les interventions doivent être diverses, différentes et différenciées. Roger Cartier croit que pour les migrants haïtiens, l'intervention doit être mixte, c'est-à-dire conduite à la fois par les pairs et par des formateurs québécois. D'abord, par les pairs. Ceux-ci ont un vécu en terre étrangère et peuvent partager avec les analphabètes les difficultés de l'adaptation. Ils sont des témoins et des exemples. Seuls eux peuvent fournir un témoignage relativement vivant sur l'importance de la maîtrise du code écrit et communiquer véritablement dans la langue d'origine des analphabètes, c'est-à-dire le créole. Avec l'analphabète, ils possèdent en commun le patrimoine linguistique.

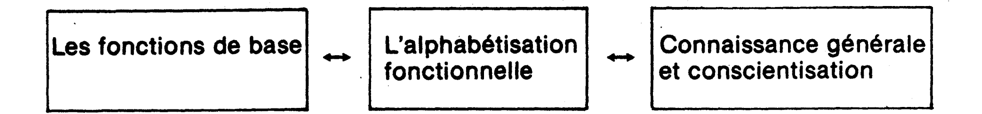
L'action Alphabétisation doit intégrer autant que possible des formateurs québécois. Qui, mieux que ces derniers peut initier l'immigrant au vécu culturel et linguistique québécois ? Il ne s'agit pas d'apprendre un français standard ou international mais une langue, un outil de communication. La poésie, la chanson, l'histoire du Québec peuvent être d'excellents supports qui favoriseraient 'apprentissage de la langue et immersion dans le milieu social québécois. Ainsi armé, le migrant peut participer davantage aux différentes instances de la société et mener à bien sa vie quotidienne.

L'ensemble de ces éléments doit se retrouver à l'intérieur des différents niveaux de savoir. Roger Cartier, consultant en alphabétisation pour la CECM, croit que toutes les méthodes en circulation dans les réseaux réguliers de services d'éducation des adultes travaillent uniquement à un premier niveau : celui du savoir et dans cette perspective, on a adopté une démarche axée presqu'exclusivement sur la lecture, l'écriture et le calcul. Pour lui, il ne fait pas de doute que différents niveaux de savoir doivent être imbriqués et interreliés dans un horaire d'une semaine par exemple. Pour la compréhension de ce point de vue, nous avons schématisé les niveaux comme suit :

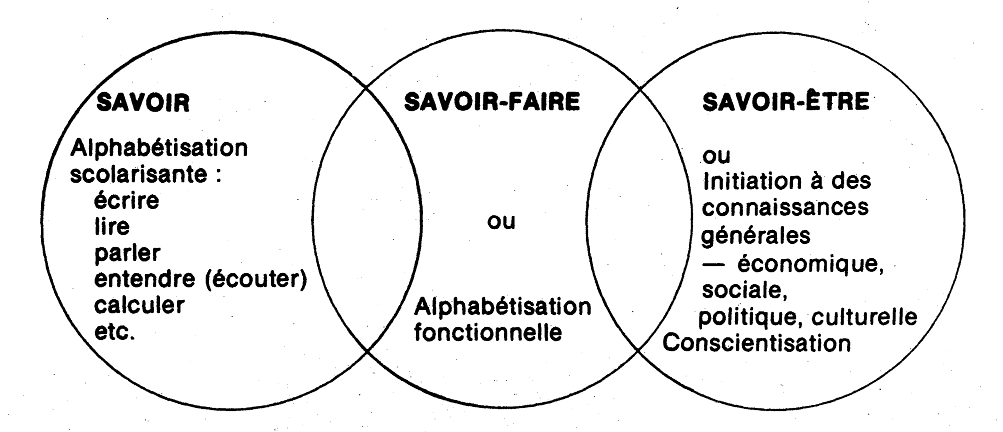
## 11. Une intervention à trois niveaux




Ces trois niveaux recoupent essentiellement les champs suivants




Ainsi on déboucherait sur un modèle intégré que l'on pourrait visualiser de la façon suivante:




Travailler à différents niveaux de savoir, mais comment?

1. au niveau du **savoir** :
Nous laisserons le soin à des spécialistes de la linguistique de choisir la méthode (syllabique ou globale) qui convient à ce type d'usagers.

2. Au niveau du **savoir-faire** :
En parallèle avec le choix d'une méthode, concrétiser un savoir-faire en puisant directement dans le vécu des participants. Pour ce faire, le formateur regardera les éléments de base des relations sociales de leurs participants, leur champ relationnel avec le social et l'environnement. Ainsi, l'âge, l'adresse, les pancartes, les noms de rues, de villes, la carte du métro et de l'autobus, d'autres documents authentiques auront droit de cité dans le groupe-classe. Ensuite, l'intervention visera à élargir ce champ relationnel : la focalisation sera mise sur la *ville écrite* : travail, logement, santé, loisirs, services collectifs nous semblent être des thèmes-clé à privilégier. Comment vivre avec mon argent? Comment joindre les deux bouts? etc.

3. Enfin le **savoir-être** :
Les discussions thématiques nous semblent présenter des occasions de participation et d'échange. Dans un premier temps, l'intervention nous apparaît presque thématique. Le formateur devrait se donner l'occasion avec les participants de démystifier l'alphabétisme tout en valorisant la langue comme outil privilégié de communication. L'analphabète au fil du déroulement des séances devrait pouvoir comprendre la réalité de la migration, les causes. Pourquoi sommes-nous ici? Quelle place la société nous laisse? Questions sur l'économique, la politique doivent être posées et analysées.

Ces trois niveaux doivent être interreliés, imbriqués, mis en relation dialectique, répétons-le. Doit-on souligner que tout cela doit être traité de façon concrète et non théorique en faisant appel à des formats d'apprentissage (petits groupes, diaporama, discussions, etc.) ouverts, souples et flexibles, centrés sur l'apprenant et ses relations avec les autres et le monde. Dans ce domaine, les recettes ne sont jamais à point et les formateurs ne doivent pas hésiter à inventer et à imaginer.

Ce dernier aspect pose le problème de la formation des formateurs. Si ce qui précède répond à la question : quelle alphabétisation? nous devons maintenant poser la question des formateurs.

## 12. La formation des formateurs

Après avoir produit quelques observations « objectives » sur les pratiques d'alphabétisation en cours chez les migrants haïtiens analphabètes, il nous semble que cet article serait incomplet si nous ne mettions en évidence la formation des formateurs.

Adeline Chancy, Molière Estinville et Josiane Gabriel ont l'avantage d'avoir travaillé, en Haïti même, à des projets limités d'alphabétisation. Éducateurs de carrière au Québec, ils ont déjà complété un baccalauréat en pédagogie et ont entamé des études de maîtrise en Sciences de l'Éducation (section andragogie) à l'Université de Montréal. Tout se passe comme si ces formateurs, au coeur de l'action, se donnaient les moyens d'acquérir une maîtrise théorique de leur pratique, au moment-même où ils sont amenés à produire eux-mêmes leurs propres théories d'action. En plus clair, nous sommes en présence de formateurs qui possèdent non seulement des moyens techniques largement reliés à des cadre théoriques correspondants mais qui sont entraînés à une réflexion sur leur pratique, bref, qui prennent un certain recul réflexif. L'acte d'alphabétisation se présente, avec ces formateurs, comme un ensemble d'activités théoriques inséparables des activités pratiques. Mieux, il est fécondé « dans l'unité de la pratique de la formation et de la théorie de la formation, la pratique de la formation ouvrant la voie à l'analyse théorique[10]... »

L'accouplement de l'expérience et de la formation leur fait déboucher sur une qualité d'intervention qui doit être signalée. Nous avons eu l'occasion de consulter leur dossier d'étudiants, de lire quelques leçons en cours d'expérimentation, de prendre connaissance

des modes et des grilles d'évaluation des acquisitions et progrès des apprenants. Il y a là des travaux qui mériteraient d'être largement diffusés.

**13. Deux ou trois propositions**

En octobre 1978, il s'était tenu au Québec un séminaire sur l'alphabétisation organisé par la Direction générale de l'Éducation des adultes du ministère de l'Éducation du Québec. Environ 300 personnes, formateurs et cadres responsables de l'Éducation des adultes ont participé à ce séminaire. L'atelier qui avait travaillé sur l'alphabétisation des immigrants. au terme de ses délibérations et après avoir formulé quelques réserves sur la complexité de l'entreprise présentait les recommandations suivantes :

« ...que l'on reconnaisse l'alphabétisation des immigrants comme un problème distinct de l'alphabétisation du Québécois et, qu'en conséquence, des résolutions soient prises au triple plan de la recherche, du financement et de l'implication des communautés ethniques concernées.
L'atelier propose qu'une équipe de recherche, composée de membres de la DGEA, du ministère de l'Immigration et des intervenants du milieu, analyse en profondeur les besoins de formation des immigrants, propose des méthodes et outils plus adéquats à ce type de formation et se penche sur les problèmes posés par l'hétérogénétié des clientèles d'immigrants qui fréquentent les classes d'accueil.

L'atelier propose également que, sur le plan des budgets :
a) il en soit alloué directement aux CSR pour développer spécifiquement des activités d'alphabétisation ;
b) qu'il y ait des budgets octroyés directement aux communautés ethniques, et ;
c) que se développe une plus grande concertation entre les organismes, les institutions et les communautés ethniques concernées.

L'atelier — et cela est très important — croit que les minorités ethniques doivent être les premières à être consultées dans la mise en oeuvre de toute activité d'alphabétisation des immigrants, parce que ce sont elles qui connaissent le mieux les problèmes de la société d'origine de l'immigrant et ses difficultés d'insertion dans la société d'accueil.

Enfin, l'atelier souhaite qu'on multiplie les liens d'échange et d'information de façon à permettre à ceux qui travaillent dans les mêmes champs de communiquer leurs expériences ou les techniques inventées pour résoudre les difficultés d'apprentissage[11]. »

Deux ans plus tard et bien que beaucoup d'eaux aient coulé sous les ponts, ces recommandations gardent leur actualité.

E.O.
Mai/Juin 1980

1 Cf. Paul Déjean, *Les Haïtiens au Québec*, Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1978 ; Camille Tardieu, *L'Immigration haïtienne au Québec de 1968 à 1977*, mémoire de maîtrise ès Sciences, Département de démographie, Université de Montréal, août 1979. Voir également, Daniel Holly, Micheline Labelle, Serge Larose, *L'émigration haïtienne, un problème national*, dans *Collectif Paroles*, n° 2, oct./nov. 1979.

2 Jean-Paul Haute-Coeur, *Analphabétisme et alphabétisation au Québec* ministère de l'Éducation du Québec, Québec, 1978.

3 Voir Mario Jenkinson, « Les méthodes d'enseignement de la lecture », dans Ralph C. Staiger, *L'enseignement de la lecture*, Delachaux et Miestlé, Paris. Cf. également, Gisèle H. Painchaud, *Les adultes à l'école élémentaire : quoi enseigner ?*, Université de Montréal, Section d'andragogie, Montréal, 1980.

4 Camille Tardieu, *op. cit.*, page 65.

5 « Le drame des 1500, dans *Les Haïtiens du Québec*, page 147-170.

6 Voir Collectif d'alphabétisation, *Parler, lire, écrire, lutter, vivre*, François Maspero, Paris, 1972.

7 Service d'éducation de base des adultes de Montréal.

8 Éditions Guérin, Montréal.

9 Adeline Chancy, « La lettre à la famille, expérience d'alphabétisation au Centre communautaire haïtien », dans *Le Grain de sel*, n° 4, avril 1980, D.G.E.A., Québec. Cf. également, dans *Collectif paroles...(à compléter)*

10 Cf. Marcel Lesne, « La formation des formateurs d'adultes », dans *Traité des sciences pédagogiques*, Tome 8, pp. 228-278. P.U.F., Paris, 1978. Voir également, du même auteur, *Travail pédagogique et formation des adultes*, P.U.F., Paris, 1977.

11 *op. cité*, page 97-98.

# Appel

**SOLIDARITÉ-HAÏTI**

**Siège social : 4824 Chemin Côte-des Neiges, suite 218, Montréal, Qué. H3V 1G4, Tél. : 735-3618. Bonjour,**

**Vous avez sans doute entendu parler du flot des RÉFUGIÉS HAITIENS à Miami ; du sort honteux des COUPEURS DE CANNE en République Dominicaine et d'autres événements qui soulignent le caractère dramatique de la vie du peuple haïtien.**

**Nous en appelons aujourd'hui à la Solidarité internationale en faveur des plus défavorisés qui, en Haïti même ou dans leurs lieux de refuge, luttent pour conquérir leur statut d'êtres humains.**

**Pour que le regroupement SOLIDARITÉ-HAÏTI puisse remplir ses objectifs, nous sollicitons votre appui personnel ou communautaire.**

**Dans l'immédiat, nous avons, entre autres, besoin d'un soutien financier d'urgence, afin d'envoyer une délégation au Congrès de Solidarité Continentale avec Haïti, qui aura lieu à Mexico à partir du 29 août prochain, et amorcera, nous en sommes certains, un mouvement international capable d'influencer les gouvernements, comme celui du Canada, qui soutiennent le régime actuel.**

**Nous vous remercions pour votre geste de solidarité concrète au nom de tous les Haïtiens qui luttent pour leur liberté.**

**Membres du comité**

Marlène Balthazar, Solon Balthazar, Renaud Bernardin, Max Chancy, Paul Dejean, Léonard Fabien, Karl Leveque, Jean Moisset, Claude Pierre, Marc Romulus, Ernst Verdieu.

# Information

## • De Caracas à Mexico, deux rassemblements

*L'été 1980 aura vu deux grands rassemblements de patriotes haïtiens à Caracas en juillet et à Mexico en août, si l'on croit les textes d'invitation diffusés dans les milieux haïtiens et dont nous présentons ici quelques extraits :*

•

**Caracas**

« L'Université des travailleurs d'Amérique latine (UTAL) dont le siège est à San Antonio de los Altos, Estado Miranda, dans les environs de Caracas, organise **du 13 au 20 juillet 1980**, une3 Conférence Technique sur le thème suivant : « Haïti et ses problèmes : Essai d'analyse (diagnostic) et recherche de solutions (thérapeutique). »

L'idée de base est de réunir, pendant une semaine et comme « en conclave », sur la vaste propriété de l'UTAL, environ 70 professionnels, universitaires et techniciens haïtiens, de spécialités diverses et d'horizons variés, venus à la fois de l'intérieur du pays et des communautés haïtiennes à l'étranger, pour une réflexion sérieuse et une discussion libre — soucieuses toutefois de conclusions positives sinon convergentes — sur les divers aspects des problèmes haïtiens comme cas de sous-developpement, et ce que pourrait être une solution haïtienne à ces problèmes.

Les participants seront répartis, selon leurs spécialités, en dix (10) sous-commissions de travail :
1. la sous-commission des Structures agraires, de l'Agriculture et du Développement rural;
2. la sous-commission de l'Aménagement du territoire, des Travaux publics et de la Technologie;
3. la sous-commission du Développement industriel et du Commerce;
4. la sous-commission des Finances, des Questions d'Investissements et du Tourisme;
5. la sous-commission de l'Éducation et du Développement scientifique;
6. la sous-commission de la Santé et des Activités sportives;
7. la sous-commission des Affaires sociales et des Mouvements coopératifs et syndicaux;
8. la sous-commission des Affaires culturelles, Artistiques et des « Mass media »;
9. la sous-commission des Doctrines politiques, des Institutions politiques et de la Justice;
10. la sous-commission des Affaires diplomatiques, des Relations internationales et de la Sécurité et Défense.

Les résultats des travaux de sous-commissions feront ensuite l'objet de débats au sein de trois (3) commissions générales : économique et financière (sous-commissions 1, 2, 3 et 4), sociale et culturelle (sous-commissions 5, 6, 7 et 8), et politique (sous-commissions 9 et 10), pour enfin culminer en sessions plénières finales. »

**Mexico**

« Au moment où la lutte des peuples d'Amérique latine et des Caraïbes pour leur souveraineté et la démocratie se manifeste chaque jour avec plus d'ampleur, le peuple haïtien doit affronter une dictature sanguinaire soutenue depuis 23 ans par des puissances étrangères. L'exode des Haïtiens fuyant l'enfer d'Haïti souligne cette situation dramatique. Mais, en même temps, la lutte démocratique à l'intérieur du pays marque de réels progrès.

C'est dans ce contexte qu'à Mexico, les 23 et 24 mai 80, les délégués de plusieurs organisations haïtiennes à l'étranger ont tenu une réunion préparatoire en vue de réaliser une Conférence continentale de Solidarité avec le peuple d'Haïti, avec le soutien des peuples d'Amérique latine et des Caraïbes, et de tous les secteurs progressistes dans le monde.

La Conférence Continentale a pour but de dénoncer la dictature héréditaire des Duvalier, la répression politique de plus en plus raffinée et la complicité du gouvernement haïtien avec l'armée dominicaine pour écraser les aspirations des deux peuples; les arrestations arbitraires, les tortures et les assassinats; le pillage et la mainmise étrangère sur les leviers économiques du pays, qui causent une misère sans précédent et la fuite de milliers de personnes vers les Bahamas, Miami, New York, Montréal, la Guadeloupe; les conditions inhumaines d'existence du peuple : la faim, la maladie, le manque d'écoles, la corruption et l'embrigadement de la jeunesse.

Cette Conférence a pour but également de soutenir les efforts des secteurs démocratiques en Haïti pour le droit à l'existence de partis politiques et la participation du peuple à la vie politique; de la Ligue haïtienne des droits humains pour le respect des droits des citoyens; de la presse indépendante pour la liberté d'expression; des syndicats démocratiques pour le respect des droits des travailleurs; des paysans contre l'exploitation et les expropriations; des intellectuels et des artistes, des professionnels, de la jeunesse et des secteurs progressistes des Églises qui participent à la lutte démocratique...

Il a été prévu qu'après la Conférence :
1. Il sera établi un Comité national permanent de Solidarité avec les luttes démocratiques et révolutionnaires qui se développent en Haïti; la composition et le fonctionnement de ce comité seront déterminés à la conférence du mois d'août.
2. La convocation d'un Congrès de tous les secteurs de l'Opposition haïtienne;
3. L'ouverture de discussions entre les différents secteurs de l'opposition intérieure et extérieure en vue de l'adoption d'une plateforme commune d'action. »

# Chronique

## • Anba Pyé Mapou-a

Max Manigat

### *BARÉ BOUKI*

Baré Bouki pou-l pa pasé
Koté nonm sa-a vlé fouré kò-l?
Ki vié paròl Bouki sa?
Gadé Bouki bay mounn répo
Al fout chita fè yo bliyé ou
Bouki bounda boulé
Bouki nèg sòt
Bouki gro zòtèy
Bouki djòl békin
Bouki manyè rété nan plas ou non...

Baré Bouki pou-l pa pasé
Nèg souadizan ékléré
Lévé kòkin vlé gaté jouèt
Yo di pou Bouki filozòf
Tròp lèspri ki ti frè sòt
Bouché jé yo fè yo pa ouè
Pou chak dis Bouki k-rét anba
On gro tèt kapab monté
Eské Bouki janm mandé anyin?
Kité Bouki nan plas li non...

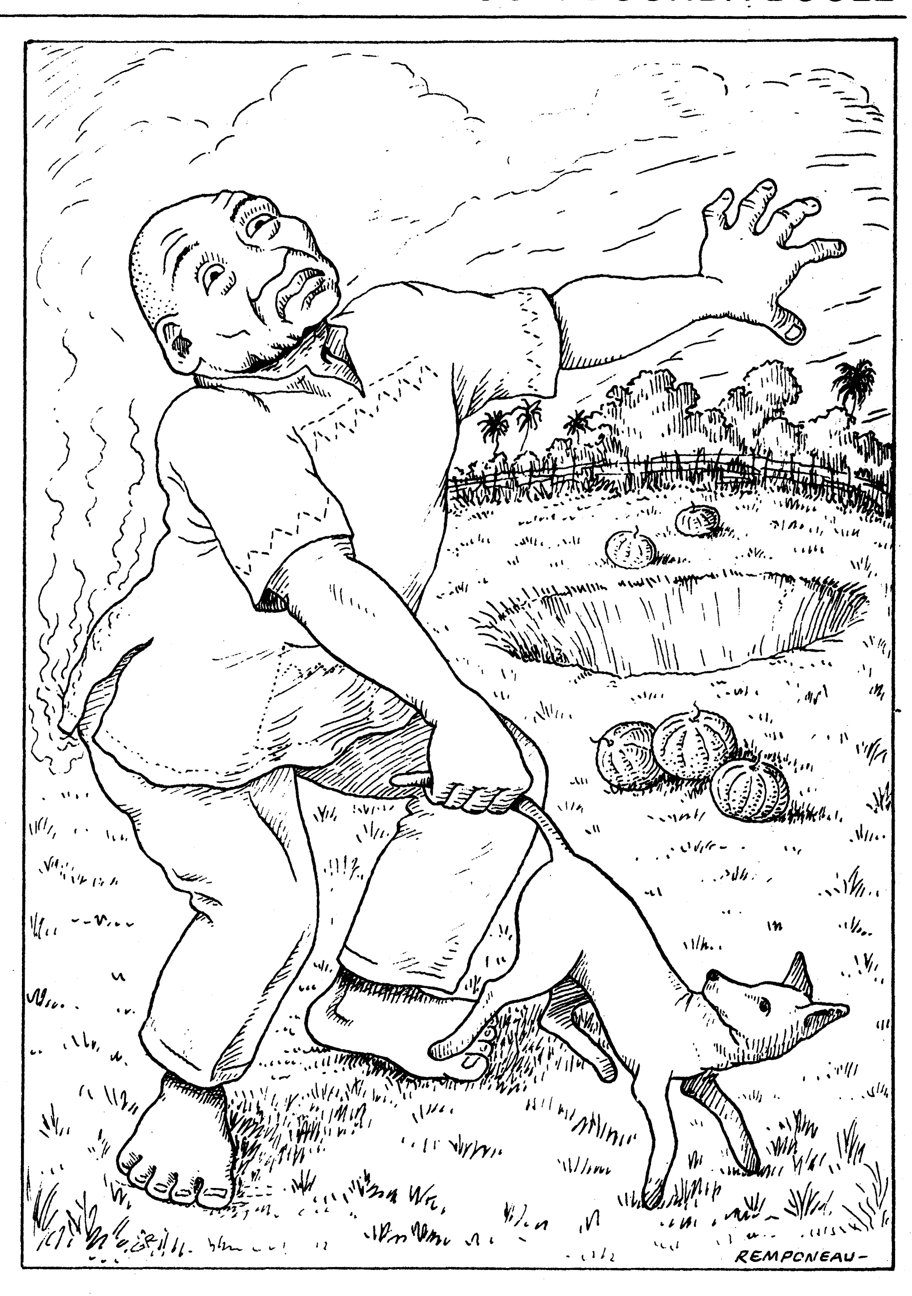
Baré Bouki pou-l pa pasé
Nèg d-Aytiti san mémoua
Eské n-manjé manjé bliyé?
Dibita traka Louvèti bay
Paské-l té konnin li ékri
Nou lan fréchè yo lan chalè
Sé pa konsa sa toujou yé
Dé ki lakièl dé linjistis
Sa n-ap rakonté Bouki la?
Pa bay Bouki mové lidé...

Baré Bouki pou-l pa pasé
Bouki pou toujou rét Bouki
Fèt, grandi, mouri Bouki
Anyin pas gin doua déranjé
Baré Bouki pou-l pa pasé...

Max Manigat

07/07/79

### *BOUKI BOUNDA BOULÉ*



# *KOZÉ OTOGRAF KREYOL LA AP BOUYI*

## MAX MANIGAT

Nan *Collectif Paroles*, n° 2-a (paj 47) m-té bay nouvèl lang kréyòl la ki t-ap sèvi nan lékòl an Ayiti pou aprann timounn li, ékri. Sé 31 janvyé 1980 minis Edikasyon Nasyonal la pibliyé yon *kominiké* pou bay règ òtograf kréyòl pou yo montré timounn yo. Sé sa anpil mounn rélé *òtograf ofisyèl* la. Si m-konprann byin, sé éséyé y-ap éséyé nouvo méthòd sa-a. Epi tou yon *dékré* pa yon loua. Yon bagay konsékan konsa sé yon loua ki ta pou ;vin rann li ofisyèl.

Min kominiké-a jan-l parèt nan jounal *Le Nouveau Monde* jédi 6 mas 1980, paj 1 ak 2.

« Port-au-Prince, le 31 janvye 1980

Kòm premye atik dekre 18 septanm 1979 la fè Kréyòl vini lang ofisyèl nan lekòl,

Kòm dezyèm atik menm dekre sa a di Kreyòl la ;gen son, ak siy pou ekri son yo,

Kòm twazyèm atik la di Edikasyon Nasyonal a voye yon papye pou montre ki jan pou yo ekri kreyòl la,

Kòm fòk gen yon sèl jan pou ekri Kreyòl la nan tou lekòl,

Depatman Edikasyon Nasyonal, depre sa GREKA (Gwoup Rechèch pou Etidye Kreyòl Ayisyen) ki nan ONAAK la te voye ba li, voye papye sa a ba nou pou nou sévi nan lekòl yo.

Josèf (sic) C. Bèna
Secretet (sic) Deta

**KI JAN POU NOU EKRI KREYÒL AYISYEN**

**I. KONSON**

b : bal, debat, kapab
ch : chat, rache, rach
d :daso, kadas, gad
f : fal, rafal, saf
g : garaj, bagay, bag
h : ha, branhang, enhen
j : jalou, kajou, raj
k :kad, makawon, avek
l : lavi, pale, fasil
m : malad, enfimite, man
n : nas, zepina, bakasin
ng :ling touhing, zing
p : poto, rapadou, pap
r : rat, marasa
s : sik, dousi, sous
t : taso, titato, tèt
v : vakabon, lave, rèv
z : zafè, razè, raz

**II. VWAYEL**

**1. Vwayel bouch**

a : ase, late, leta
e : elèv, redi, rale
è : ès-ès, kèk, ankè
i : istwa, pit, anasi
ò : òfev, gòl, gadò
o : ochan, foli, mato
ou :ouvriye, goud, kalfou

**2. Vwayèl bouch-nen**

an : anlè, zandolit, devan
en : enbesil, pentad, lapen
on : onz, ponpe, pantalon
oun : ounsi, mazounbèl, youn

**III. VWAYEL-KONSON**

1. W
wa : watè lakwa
wan :wanga, lakwann
we : wete, dwe
wen : wench, kwen
wi : witi, kwi
wo : wotè gwo
wò : wòl, bwòs
won : wont, fwonte
wou : woule, kwout
kaw, lakataw, kiw, bow

ATANSYON :
wo, wò, won, wou, kapab ekri konsa
tou : ro, rò, ron, rou

EGZANP : rotè, gro, ròl, bros, ront, fronte, roule, krout.

2. Y
ya : faya, pyas
yan : yanvalou, pyan
ye : peye, katye
yè : ayè, soupyè
yen : anyen, kretyen
yo : koyo, konfyolo
yò : miyò, dyòl, biyòt
yon : bouyon, pyon
you : you, pyout
pay, kày, bòy, chany

3. UI
EGZANP : luil, nuit, uit, zuit.

**IV. ALFABÈ**

a, an, b ch, d, e, è, en, f, g, h i, j, k, l, m, n, o, on, ou, oun, p. r, s, t, ui, v, w, y, z.

**V. SIY ESPESYAL**

**1. Ti tirè**
Nou kapab sèvi ak ti tirè, si nou vle, pou makònen yon mo ak kèk fom gramè ki vini apre li, tankou :
—. fom atik defini yo :
fi-a, nèg-la, pèlen-an, fanm-nan
— fom ajektif posesif yo :
papa-li, pitit-mwen
— pwonon konpleman retresi yo :
nèg-la di-m li te wè-m yè.

**2. Apostwof**
Nou kapab sèvi ak apostwof pou pwonon sijè yo :
m'vini rele ou epi ou pa vini.
Jèda pa la, l'al lekòl.

m', n'l', se mo tankou tout lòt mo. Fo nou kite yon ti espas avan nou kòmansé ékri mo ki vini apre a.

**3. Aksan**
Nou sèvi ak aksan pou fè :
e tounen è
o tounen ò
« a » devan « n » pa tounen « an ».
EGZANP : van, vàn, pan, pàn.

**VI. KA ESPESYAL**

Lè on pati son vwayèl « ou » pase nan nen san pa gen yon konsòn-nen tou pre li, nou mete, « n ». Nou jwenn ka sa yo sitou nan mo kreyòl ki soti nan lang afriken :
EGZANP : ounsi, ounfo, oungan.

Anvan m-kouri palé, m-ta rinmin nou li sa dirékté BON NOUVEL, pi gro révi kréyòl ki égzisté (30 000 pa moua), di nan kosé-a :

« Nan niméro Jin 1979 la, nou té ékri : Ayibobo pou minis Bèna! Konpliman pou bèl désizyon li té pran pou fè lang kréyòl antré kòm lang ofisyèl nan lékòl an Ayiti. M-souété lapral kinbé fèm kont tout gro zoto-bré yo ki pa vlé ouè réfòm sa-a.

« Pou timoun ki fèk ap aprann li ak ékri an kréyòl, pa gin problèm òtograf ditou. Min m-pa konprann poukisa timoun lékol ta doué ékri kréyòl yon lòt jan pasé jan anpil ayisyin ap ékri-l dépi 30 an.

**« Toua késyon**
« 1- Eské chanjman sa yo té vréman nésésè pour dévlopman lang nasyonal nou an ? Eské ti avantaj msyé lingouis yo ouè ladan yo jistifyé tout déblozay kapral fèt nan litérati kréyòl ki la déja ? Tout fidèl légliz katolik ak légliz protéstan yo abitoué dépi diktantan ak liv chan, misèl, bib, jounal nan òtograf ONAAK la. Ozétazini tou gin yon group ayisyin ki pibliyé liv ak jounal kréyòl.

« 2- Eské chanjman sa yo pap ranfòsé préjijé anpil ayisyin ginyin kont lang kréyòl la ? Eské lèkti ak ékriti nan òtograf sa-a pa vi-n pi difisil pou yo ?

«3- Eské, anvan yo té voyé papyé sa-a bay minis la, group GREKA-a té konsilté moun ki tap sèvi ak kréyòl nan lékòl dépi lontan ? Eské yo té konsilté éspésyalis yo ki pa rété Pòtoprins ak sa ki alétranjé yo ? M-santi moun ki té pran désizyon yo, sé pa yo ki angajé nan métyé ékri kréyòl la.

« M-souété, lè tan ékspéryans la va kaba, dapré dènyé atik dékré-a, nan toua zan konsa, ya konsilté moun ki gin ladrès nan ékri kréyòl la anvan yo pran dènyé désizyon an. Nou pap présé jété vyé chodyè pou chodyè nèf[1]. »

Konsa, BON NOUVEL rété sou blòk glas li. Li pa fè ronn pòt. Mquin minm tou m-ap founi jé-m gadé. Ginyin anpil kosé ki ta pou palé sou poliik Lafrans ap minnin nan péyi d-Ayiti jodi-a. Sa-k pa vlé louvri jé yo-zafè-a-yo ! Antouka m-konnin *rété trankil* sé yonn *ouété poul ou la* sé yon lòt. Min yo tou lé dé sé son Ayisyin rinmin pousé...

[1] *Bon Nouvèl*, N° 147, Mé 1980, p. 13-14.

**LIV — LIV — LIV**


MORRISEAU-LEROY, Félix, *Jadin kréyòl*. Dakar, Les Nouvelles Éditions Africaines, 1977, 32 p.

PELEMAN, Louis, *Diksyonè Kréyòl-Fransé*. PauP. Bon Nouvèl, 1977, 209 p. xxiii

* * *

CASTERA, Georges, *Bisuit léta*. New York, INIP, 1978, xvi, 40 p. Désin politik : *Radi*.

MORISSEAU LEROY, Félix, *Roua Kréyol ak Pèp-la*. New York, Édit. Jadin kréyòl, 1978, 127 p.

VALDMAN, Albert, *Le Créole : structure, statut et origine*. Paris, Édit. Klincksieck, 1978, 403 p.

COLL GILABERT, Jorge, *Kréyòl. Metodo practico para aprender el idioma de la Republica de Haiti*. Santo Domingo, Instituto Nacional de Pastoral, 1979, 40 p. 2da edicion.

JEAN-BAPTISTE, Pauris, *Péyi Zoulout* (pawoli). PauP. Édit. Fardin, 1979, 140 p.

MULLER, Rudolph, *Zinglin*, PauP. Fardin, 1979, 59 p.

NARCISSE, Pierre R., *Dèy ak lèspoua*. PauP., Édit. Choucoune, 1979, 30 p.

NELSON, Roger, *Zouazo Ayiti-yo*. PauP. Boukan, 1979, 101 p. Illus.

PAILLERE, Madeleine, *Insèlbadjo. Kont chanté. Prémié liv*. PauP. Imp. la Phalange, 1979 (?), 109 p.

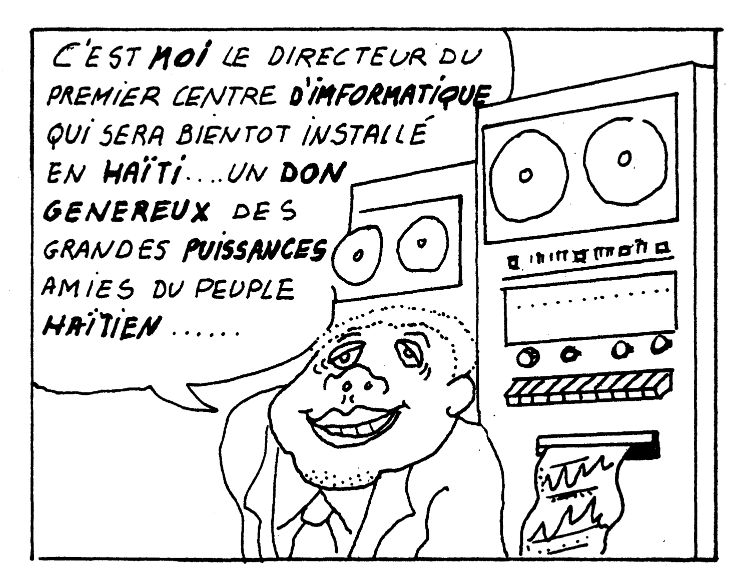
* * *

TESSONNEAU, Louise, *Contes créoles d'Haïti*. Paris, C.I.L.F., 1980, 143 p./ Illustrations de G. Remponeau.

TROUILLOT, Henock, *Les Limites du créole dans notre enseignement*. PauP. Imp. des Antilles, 1980, 85 p.

# Dessin

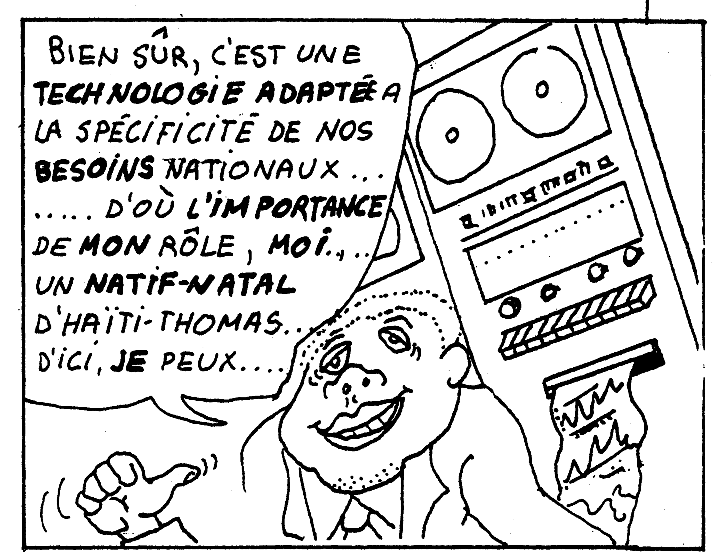
## Monsieur Plòk Plòk... et...

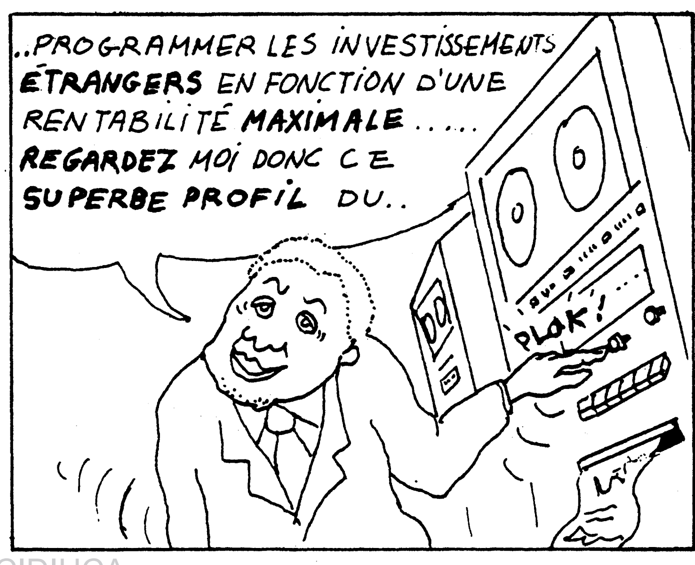


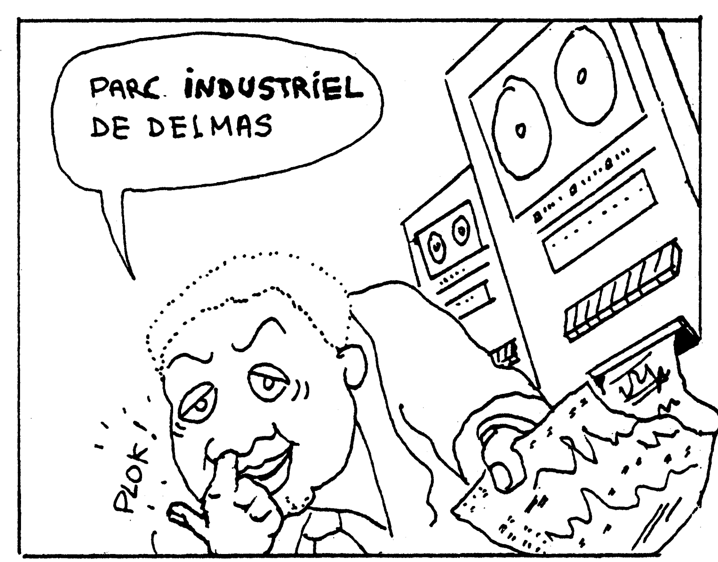






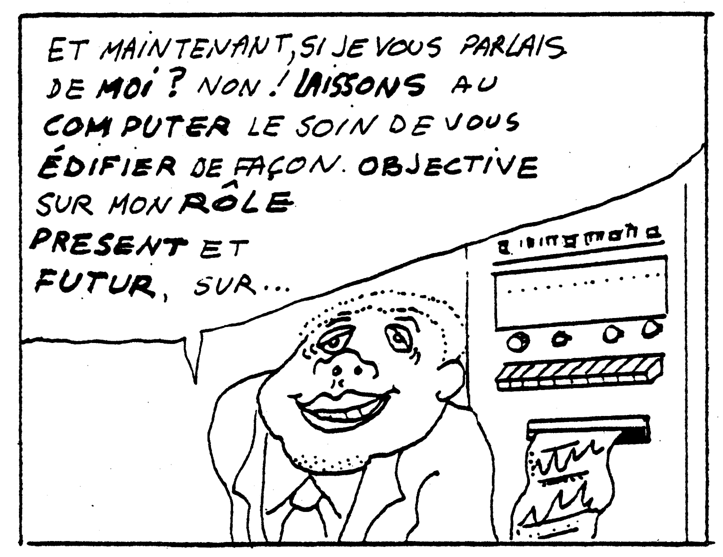



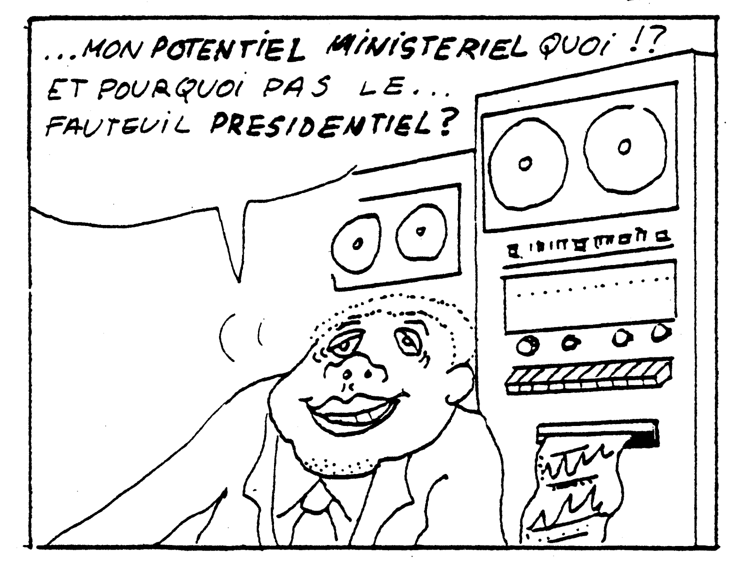



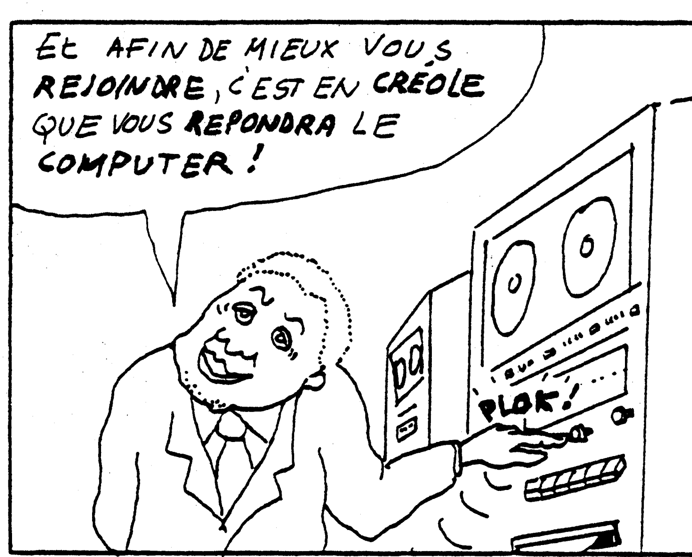



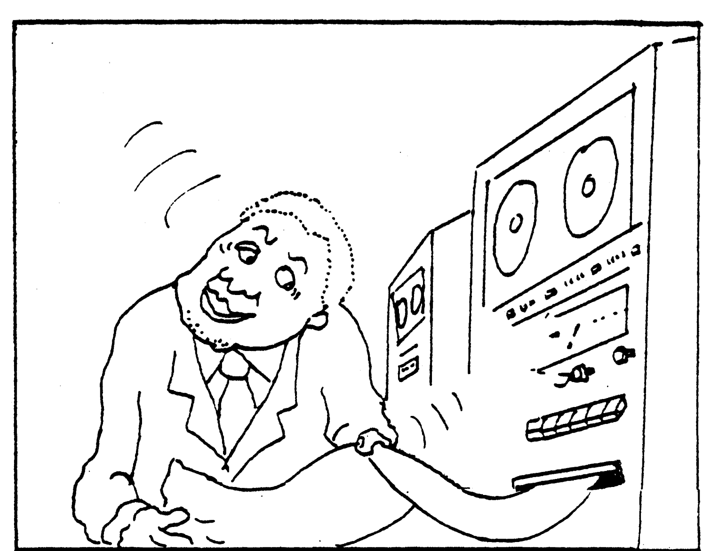
# ...l'objectivité cybernétique

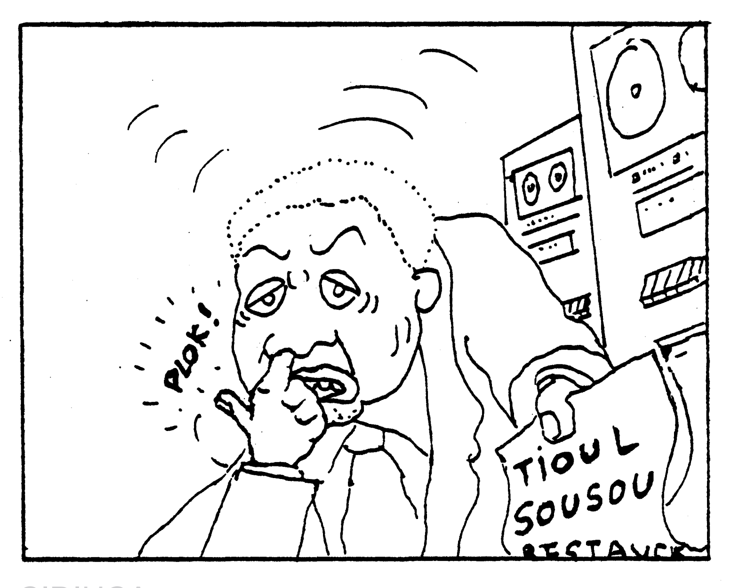
Par Diablarélé








# Musique

## • Le troisième concert de la SRDMH

Jacques Désinor
(collaboration spéciale)

La Société de recherche et de diffusion de la musique haïtienne a présenté le samedi 10 mai son concert de musique classique haïtienne.

Au programme figuraient des oeuvres de Ludovic Lamothe, *Habanera, Loco, Sobo* furent interprétées par Loretta Goldberg. Artiste invitée de la SRDMH, Loretta Goldberg, d'origine australienne, fit ses études au Conservatoire de Musique de l'Université de Melbourne. Diplômée de musicologie, elle s'est de plus spécialisée dans l'interprétation des musiques d'inspiration nationale. Bénéficiaire de nombreux premiers prix, elle s'intéresse à l'interprétation des oeuvres de Liszt et de celles des compositeurs de l'Amérique latine et des Caraïbes. On ne s'étonne donc pas de la voir interpréter avec tant de maîtrise les oeuvres de Lamothe.

Pianiste, compositeur des mieux inspirés, Ludovic Lamothe séjourna un an et demi à Paris où il suivit des cours au Conservatoire avant de retourner au pays au mois de novembre 1911. À cette époque déjà, on le comptait parmi les meilleurs pianistes du pays. « Timide, réservé, Lamothe ne va pas tout de suite se déterminer à affronter le grand public » rapporte de lui la chronique du temps. Dans ses oeuvres tellement appréciées du public haïtien il s'est surtout inspiré des danses citadines de son époque : méringue, valse, danses espagnoles. Un petit nombre de ses oeuvres, et non les moins belles, sont inspirées des données vaudouesques. *Sobo* et *Loco* sont de cette catégorie. Ces deux oeuvres, ainsi que *Habanera*, sous les doigts de Loretta Goldberg, bénéficièrent d'un heureux dosage de générosité et de sobriété.

La même virtuose rendit avec beaucoup d'intelligence et de sensibilité les *4 meringues d'après Linstant de Pradines* de Justin Élie. Justin Élie fit des études complètes au Conservatoire de Paris. De retour en Haïti, il offrait son premier concert à Port-au-Prince le samedi 29 avail 1905 à la salle Marchand de l'Asile Français. On y put admirer sa maîtrise du clavier et déjà on pouvait déceler cette puissance d'interprétation caractéristique de son génie. Outre les tournées de l'artiste aux Antilles et en Amérique centrale en 1907, les oeuvres de Justin Elie furent souvent exécutées tant aux États-Unis qu'en Amérique du Sud. Le critique musical du *Washington Herald* après un concert consacré à ses oeuvres devait écrire : « À mon gré, Justin Elie est le plus accompli de tous les compositeurs dont les oeuvres ont été jouées par le service d'orchestre américain dans ses nombreux concerts. Sa musique se distingue non seulement par le rythme, mais par une indiscutable maîtrise qui se dégage de son oeuvre soigneusement préparée en vue des plus brillantes réussites instrumentales. Elie est à la fois un artiste et un homme de métier. »

La Société de recherche et de diffusion de la musique haïtienne a eu le grand mérite de faire revivre l'oeuvre de ces deux grands compositeurs. Leur interprète Loretta Goldberg, si familière avec les oeuvres de Liszt, Ravel, Copland, Bartok, contribuera certainement à faire connaître les grands noms de la musique haïtienne au cours de ses tournées internationales.

À ce concert, il revenait à l'excellent guitariste Amos Coulanges de nous faire apprécier les oeuvres de Frantz Casséus. « C'est le seul compositeur haïtien dont l'oeuvre s'adresse principalement à la guitare. À New York, il mène une triple carrière d'éditeur musical, d'interprète et de compositeur. Grâce à lui, la littérature guitaristique s'est enrichie d'études, d'oeuvres formelles et de nombreuses transcriptions d'oeuvres des grands maîtres classiques qu'il a publiées en deux volumineux recueils chez Ashley Publishing Inc. de New York. Son édition des douze études de Matteo Carcassi s'est acquis une notoriété fort enviable en Amérique du Nord. » (Cf. Claude Dauphin, *Notes pour l'audition*, Vol III, 1980).

Il revenait donc à Amos Coulanges de faire connaître à l'auditoire les oeuvres de cet important compositeur haïtien. Il s'en acquitta avec bonheur.

En deuxième partie du programme figurait *Souvenir de quinze jours au Cap-Haïtien*, méringue écrite initialement pour piano par François Manigat et adapté pour quatuor avec clarinette par Robert Durand. Des instrumentistes montréalais, professionnels pour la plupart, interprétèrent cette oeuvre qui fit naguère, et l'autre

soir encore, les délices d'un public composé en grande partie de mélomanes, sinon avertis, du moins attentifs et sympathiques à la cause de la musique classique haïtienne. L'oeuvre de Manigat fut rendue avec le caractère sérieux et retenu qui sied à la musique de chambre, ce qui estompa quelque peu les souvenirs du genre dansant dont elle s'inspire.

Ce fut ensuite au trio Sayyd Abdul Al Khabyyr (flûte), Christiane Lampron (alto), Elisabeth Little (violoncelle) de nous transporter dans l'Olympe vaudouesque en interprétant à la quasi perfection le *Trio pour Rosemène* de Werner Jaegerhuber. Né à Port-au-Prince, ce compositeur qui étudia la musique au Conservatoire de Hambourg s'est fait une âme plus haïtienne que celle de nombreux déracinés de notre terroir antillais. « Ses oeuvres sont profondément marquées par les grands cycles rituels du vaudou : cycles de Legba, d'Agoué et d'Erzulie. Ce dernier, beaucoup plus généralisé, imprègne la plus grande partie de son oeuvre. L'ensemble de ses dernières oeuvres sont le testament spirituel et artistique du compositeur à Rosemène, petite paysanne dont il fit sa fille adoptive. » (Cf. Claude Dauphin, *op. cit.*).

Ce *Trio* de Jaegerhuber que les auditeurs considérèrent comme la pièce maîtresse du programme fut suivi des mélodies pour voix et piano de Carmen Brouard. Chantées par Edouard Woolley, ténor montréalais d'origine haïtienne, ces pièces furent accompagnées au piano par la compositrice elle-même. Ces chants dans un style auquel notre public est peu habitué, n'en recelaient pas moins des éléments musicaux profondément enracinés dans notre terroir. Ceci était surtout perceptible dans les *Deux mélodies sur des poèmes* de Carl Brouard où l'accompagnement pianistique évoquait clairement les percussions du tambour rituel. Ces deux mélodies étaient précédées d'un cycle de la même compositrice sur des textes du poète iranien Omar Khayyam.

J.D.

# Notes de lecture

## Ghislaine Rey Charlier

## • *Un ambassadeur macoute à Montréal* de Gérard Étienne

Sous le couvert d'une farce désopilante, M. Gérard Étienne a écrit un livre virulent, rageur, où à travers les gros plans propres à la satire, il nous assène quelques pénibles vérités dans un contexte onirique.

Voici à peu près de quoi il s'agit :

La révolte fait rage dans Montréal. Les petits-blancs, ceux qui ont *peu*, assaillent ceux qui ont *trop* et entreprennent de détruire leurs propriétés. La différence avec un pays où la majorité n'a *rien*, en face d'une minorité qui a *tout*, est illustrée par le personnage d'Alexis Accius, pauvre paysan noir issu d'un village perdu dans une Haïti misérable. Arrive dans ce tohu-bohu, l'ambassadeur macoute, « sauvage » cousu-main des « forces de l'ordre » continental, monstre noir au service des monstres blancs. Ce sauveur, rien que par son apparition, « fait tomber une pluie de souffre sur la ville ».

En fait, l'irruption de ce compère macoute sert de révélateur et fait apparaître au grand jour la véritable nature du « système ». Suit une cascade d'aventures cocasses, plus invraisemblables les unes que les autres et auxquelles le pauvre Alexis, tant soit peu désemparé, participe avec le soutien actif des petits-blancs représentés par la charmante Claire et son copain. Celui-ci est à peine entrevu. Le projecteur est visiblement braqué sur la copine, jeune personne « conscientisée », resplendissante de tendresse diffuse, d'énergie detructrice, de bonne volonté anti-raciste. C'est une réplique « made in Quebec » des « nanas » soixante-huitardes, épanouies aux contestations du Boul Mich [1].

Ce genre de roman remis à la mode par de fameux écrivains de l'Europe de l'Est, de l'Amérique du Sud et des Antilles, avait déjà suscité des entreprises analogues parmi des auteurs haïtiens. Jacques Alexis en avait esquissé une timide exploitation dans *Les Arbres musiciens*. Ensuite sont venus Joachim-Francis Roy, Anthony Phelps et René Depestre. M. Étienne n'y va pas de main morte. Bravo ! Voilà quelqu'un qui n'a pas peur de prendre des risques littéraires en plus d'une position politique nettement affichée.

Le talent de M. Étienne a mûri depuis *Le Nègre crucifié*. En dépit de quelques négligences qu'il aurait pu aisément corriger, c'est du travail soigné et le style en est savoureux. Les gros mots n'ont jamais été bannis du français, même écrit, que durant le « Grand Siècle » et le « stupide XIXe siècle ». Le créole, lui, brave sans cesse l'honnêteté, ce qui en fait la saveur et la vigueur. Par l'usage de certains mots, de certaines images qu'un certain type d'intellectuels trouvera osés, voire scandaleux, M. Étienne semble viser à donner une nouvelle coloration à la langue française, à la revigorer par une injection massive de « créolismes ». Cette tentative s'inscrit dans celle d'un

Louis-Ferdinand Céline, d'un Raymond Queneau utilisant le parler populaire de leur époque, des auteurs de romans noirs par leur recours à l'argot du moment. Tout lecteur préoccupé par les questions concernant l'évolution du langage, ne manquera pas de suivre avec attention, une tentative qui ouvre des horizons inattendus à la littérature haïtienne de langue française.

Ce roman fantastique amuse et fait rire aux larmes. Il amuserait sans doute davantage s'il n'était aussi un roman de politique-fiction. Voilà où le bât blesse. Ces petits-blancs (« classes moyennes », suivant la terminologie yankee, c'est-à-dire ouvriers, étudiants, petits fonctionnaires, marginaux et autres) ne songent qu'à tout foutre en l'air (pour parler haïtien, à « coupé têtes, boulé cailles »), ce qui est assez courant de ce côté-ci de l'Atlantique, vu la confusion idéologique des secteurs urbains défavorisés ou non. Mais la page 214 nous pose une énigme : on ne sait si c'est l'auteur qui incite Alexis à l'assassinat politique ou si c'est l'inconscient collectif de son héros qui l'y pousse. Deux cents ans de ce jeu macabre ne semblent pas suffisants à maints compatriotes. Quant au « coupé têtes, boulé cailles », si nos pères n'ont eu que ce seul moyen de nous arracher à l'ancien esclavage, nous avons, nous, eu le temps d'apprendre ce qu'il nous en a coûté.

L'histoire s'achève par un miracle. L'ambassadeur, ses complices et patrons éliminés, une ère nouvelle surgit soudain du chaos, un monde idyllique remplace automatiquement la pagaille. Alexis, plein d'espoir, retourne volontairement en Haïti où l'Immigration voulait l'expédier de force.

N'avoir « pas le temps de penser à la vie, de réfléchir sur la vie, de chercher des réponses aux questions » qu'on « refuse de se poser », cela mène à quoi ?...

Sûrement pas à un monde vivable où il faudra bien, après la levée de « cette force qui fait en un instant (?) disparaître le pouvoir des puissants comme une goutte d'eau dans le sein de la terre », travailler à forger une vie non plus subie, mais digne d'être vécue.

M. Gérard Étienne qui a su pasticher à merveille le discours en charabia d'un doctrinaire bon à rien dans la caricature d'une réunion mirobolante, ne croit-il pas qu'on devra tout de même réfléchir *avant* de se battre, pour savoir d'*abord* pour quoi l'on se bat, *ensuite* quel genre de lutte entreprendre, mais aussi ce que l'on pourra faire *après* car, il faudra tout de même qu'un jour, des millions d'Alcide Accius acquièrent les moyens de travailler, bénéficient de leur labeur et soient enfin en mesure de se nourrir, de se vêtir, de se loger, de se soigner, de s'instruire et aussi, d'exercer un contrôle sur les agissements de ceux qui prétendent les représenter, même s'ils ont pris naissance parmi eux.

G.C.

---

## • *Quand les chaînes volent en éclat* de Gérard Laurent

**Un moment de réflexion**

Monsieur Gérard Laurent est un historien qui a déjà publié un nombre important d'ouvrages remarquables. Entre autres *Coup d'oeil sur la politique de Toussaint Louverture*, *Six études sur J.J. Dessalines*, *Le Commissaire Sonthonax à Saint-Domingue* en deux volumes. La plupart de ces livres que l'on ne trouve plus en librairie, contiennent des documents inédits, car, en véritable historien, leur auteur s'est donné la peine de trouver et de nous offrir des preuves de ce qu'il avance.

Ce petit livre qui vient tout juste de paraître à Port-au-Prince est un tableau intéressant de la grande révolte des esclaves de Saint-Domingue. Il y trace d'une main habile le portrait des principaux chefs de la révolte et analyse leur comportement. Il y suit également les diverses démarches des Commissaires civils Polvérel et Sonthonax délégués par la jeune République « aux Isles Françaises de l'Amérique sous le vent pour y rétablir l'ordre et la tranquilité publique. » Le rôle joué, en pleine tourmente, par ces commissaires est très souvent ambigu, en dépit de la sincérité de leurs convictions révolutionnaires. C'est là un livre qu'il faut lire et relire avec attention. Il sera, sans nul doute, très apprécié par tous ceux que passionne la seule et unique révolte d'esclaves qui ait abouti à la victoire.

Quant à moi, je ne puis m'empêcher d'extraire un passage curieux d'un « règlement sur les proportions du travail et de la récompense sur le partage des produits de la culture entre les propriétaires et les cultivateurs ».

Ce règlement fait suite à la libération des esclaves des provinces de l'Ouest et du Sud par le Commissaire Polvérel.

Voici donc ce qu'il y dit :

> *Enfin, vos femmes murmurent de l'inégalité du partage que je me propose d'établir, parce que*

*la part que je leur destine est moindre que celle des hommes. Pourquoi nous donner moins qu'aux hommes, disent-elles? allons-nous au travail plus tard qu'eux? le quittons-nous plus tôt?*
*Ce n'est pas contre les propriétaires des terres, c'est contre vous, contre leurs hommes, qu'elles forment cette prétention exagérée. Elles veulent qu'on n'ait aucun égard à l'inégalité de force que la nature a mise entre elles et les hommes, à leurs infirmités habituelles ou périodiques, aux intervalles de repos que leurs grossesses, leurs couches, et l'allaitement de leurs enfants les obligent de prendre.*
*Et ces hommes à qui elles envient une part avantageuse dans la récompense, ne travaillent, ne ramassent, ne désirent de l'or que pour le prodiguer à leurs femmes.*
*Africains, si vous voulez faire entendre raison à vos femmes, entendez-la vous-mêmes...*

Ainsi, en ce temps-là, les femmes jugeaient déjà qu'à travail égal, il devait y avoir salaire égal. Mais notre commissaire ne l'entendait pas de cette oreille et voyez quels arguments spéciaux il emploie pour pousser leurs hommes à les mettre à la raison!... Aujourd'hui, pas plus qu'hier, il n'est vrai que « ces hommes à qui elles envient une part avantageuse dans la récompense, ne travaillent, ne ramassent, ne désirent de l'or que pour le prodiguer à leurs femmes .. » Dans le meilleur des cas, lorsque or il y a, on ne le leur prodigue que dans le but de les dominer, pour ne pas dire de les asservir.

En dépit des progrès dont notre siècle est si fier, nombreux sont les hommes — et les femmes — qui croient encore que celle qui enfante n'a d'autre droit que celui de dépendre, elle et son enfant, d'un homme ou de la charité publique.

À propos de la part sur les profits de l'habitation destinée aux femmes, voici les dispositions des deux commissaires :

**Polvérel**

Cultivateurs,
Toute femme ou fille, ayant passé 18 ans, aura une demi-part.

Toute femme, mère de six enfants, qu'elle aura eus du même père, et qui seront vivants à l'âge de dix ans, aura une demi-part de plus, c'est-à-dire part entière.

Elle aura de plus, un douzième de part, par chaque enfant qu'elle aura eu du même père au-delà du nombre de six et qu'elle aura conservé jusqu'à l'âge de dix ans.

Celle qui n'aura eu des enfants de différents pères, que parce que le père des premiers est décédé, sera considérée comme si tous ses enfants étaient nés du même père.

On sait qu'à cette époque, les esclaves avaient souvent eus, étant donné les conditions de vie sous le régime esclavagiste, des enfants de différents pères.

**Sonthonax**

Art. XVII — Les femmes à quinze ans et au-dessus auront deux tiers de parts.
Art. XX — Les mères de famille qui auront un ou plusieurs enfants audessous de dix ans auront part entière...

Et voici un article qui n'existe pas dans le règlement de Polvérel :
Art. XXXI — Les femmes enceintes de sept mois ne travailleront pas au jardin et n'y retourneront que deux mois après leurs couches. Elles n'en jouiront pas moins, pendant ce temps, des deux tiers de part qui leur sont alloués.

Il serait intéressant de comparer ces réglements à ceux des chefs indigènes qui ont aussi fait des règlements de culture.

Je viens d'apprendre que ce nouveau livre a suscité l'intérêt des milieux spécialisés. « Son sérieux, sa valeur documentaire et l'objectivité de son auteur, orientent les critiques ou commentaires vers des points de vue différents. Celui-ci met en valeur la philosophie sociale de Polvérel, celui-là le campe face à lui-même dans une situation contradictoire. Certains retiennent le manque de conscientisation des chefs insurgés, d'autres spéculent par comparaison sur le sort réservé à la femme dans les divers règlements. »

« Il est indéniable, dit un commentateur, que chez Polvérel et chez Sonthonax, on trouve une tendance à valoriser la femme. On pourrait même se laisser tenter à écrire que la Proclamation de Sonthonax faisait plus d'ouverture à celle-ci à travers sa portée sociale. Mais peut-on nier que Polvérel accordait aux hommes comme aux femmes une double part : une sur la propriété, l'autre sur les productions communautaires et qu'en outre, il a envisagé pour la femme les garanties de la pension et d'une rente viagère? Je crois que sur ce plan, les deux proclamations se complètent et reflètent la philosophie d'esprits libérés, attachés aux grands principes des droits humains. »

Il serait intéressant de comparer ces règlements à ceux des chefs indigènes qui en ont fait quelques-uns. Nous y reviendrons si, toutefois, nous réussissons à nous les procurer.

G.C.

N.B Il y aurait aussi lieu d'examiner la situation *réelle* des femmes esclaves, le rôle qu'elles ont joué à l'intérieur de cette société : dans la production des plantations, celles des places à vivre, en tant que domestiques de la grande case et ensuite leur apport à la lutte libératrice et leur rôle dans les débuts de la nation haïtienne.

[1] Imprimerie Henri Deschamps, Port-au-Prince, Haïti, 1979.

**Poésie**

# • Les lauréats haïtiens de la Casa de las Americas

## Paul Laraque 1979

*Les armes quotidiennes*
*Poésie quotidienne **

### Amour chair et esprit

cette faiblesse pour toi qui
se creuse
au plus profond de moi
pour que tu y
descendes tête basse ou
tête haute
comme tu voudras jusqu'à
nous perdre
ensemble tout au fond de
moi tout au
fond de toi

cette ivresse de moi qui
se creuse au
plus profond de toi pour
que j'y descende
tête basse ou tête haute
comme il se pour-
ra jusqu'à nous sauver
ensemble tout au
fond de toi tout au fond de moi

ce vertige de toi ce vertige
de moi
au plus profond de moi
au plus profond
de toi pour que tu y
descendes pour que
j'y descende tête basse
ou tête haute
comme tu voudras comme
il se pourra jus-
qu'à nous perdre ensemble
tout au fond de
toi tout au fond de moi
jusqu'à nous sau-
ver ensemble tout au fond
de moi tout au
fond de toi jusqu'à nous
perdre et nous
sauver ensemble tout au
fond de nous tout
au fond de nous

25/10/75

### Le vif du sujet

une femme accroupie
près du feu
la pipe à la bouche
un lézard se chauffant
au soleil de la route
un enfant debout dans
la poussière des jours
un peuple pris dans les
ronces du malheur
une nuit qui se poursuit
jusqu'à la nuit nouvelle
toutes griffes dehors
la misère gratte la terre
et les hommes

### La guerre et la paix

l'aigle impérialiste ouvre
ses ailes
et son ombre vorace s'étend sur
la terre
les corbeaux se nourrissent
du sang de nos enfants
le vol des vautours saccage
la lumière

les peuples ont chassé
les oiseaux de malheur
ortolans de la liberté
l'amour et ses tourterelles
hirondelles de l'éternel
printemps
les peuples ont ouvert
la volière du bonheur

26/10/75

* Extrait du supplément littéraire hebdomadaire de *Granma*, La Havane, mai 1979.

# Anthony Phelps 1980

## *Capitaine de mes douleurs*

Pays piégé
je te parle dans ce Midi mon âge milieu
où je poursuis encore ma marche d'écorché
à la recherche d'une peau qui jamais plus
ne sera celle dont j'avais tant rêvé jadis
une peau sans couture lisse et d'unique
trame

Et qui m'aurait prédit une peau en patchwork
tissée de tant de fibres de diverses mémoires
ma main l'aurait réduit d'un tranchant sans pitié
Mais quel oracle
oeuvrant dans les entrailles du ciel
fût-il le plus grand des clairvoyants
aurait pu aurait su prévoir telle dérive
Quel devin décryptant les frémissements de l'air
aurait su nous prédire en clair
la sanglante lecture
que buis et jasmins feraient de notre Terre
et de ses Fils
Mais à qui donc se plaindre et demander de l'aide
sinon à nous
témoins juges et parties
exécuteurs de l'éventuelle sentence

Ô Pays pour réchauffer mes rêves
et raviver mon sperme
ma voix a pris le ton des armes blanches
et me tranche
à chaque pas trébuchant des mots que je prononce
et nous les estropiés des Caraïbes
portons comme une honte ton masque vérolé
Pays la corde au cou tel un mulet cagneux
je te parle dans ce Midi mon âge milieu
mais je ne t'entends point
Et si je dis Je reviendrai
car le temps qui passe n'efface rien
ton absence et la mienne
finiront bien par se tresser
dans le temps de s'aimer
et l'or des quatre vents
Si je dis
le temps qui fuit bâtit l'espoir
l'ici et le là-bas se mêleront en pain
à petits pas dans l'automne du poème
je reviendrai
la parole non plus en syllabes boiteuses
raccordant le présent
à ce dernier regard d'un lointain mois de Mai

sur ton printemps sans défaillance
Si je dis
Mais ces mots sans écho
me reviennent toujours en boomerang
chargés pourtant parfois de muette réponse
Mais nul n'en saura rien
puisque ce n'est que moi en fin de compte
qui me parle à moi-même
Et je poursuis ma marche d'écorché
C'est le temps du texte cyclique
Je procède jusqu'au bout de moi-même
puis recommence à contre-mort

Ici et là-bas
Escouades de lucioles et de fourmis volantes
Les grenadiers de garde dans la coulée
Mes visions d'ici recoupent celles de là-bas
et en réminiscence de ma solaire enfance
les noeuds résineux du bois
rougis par le soleil
allument dans la porte des cabochons de feu

Ici et là-bas
Long hiver de l'ailleurs
Lent printemps de l'ici
Entre l'ici des villes étrangères
et un là-bas froissé
pour chaque geste de corbeau
un instant vécu de cigales
Ici et là-bas
Palétuviers
Cristaux de neige
La terre calcinée et les métaux pillés
Le reflets de la lune sur le mur des cellules
Une fenêtre ouverte sur l'ici
enfante inévitablement
la même floraison de souvenirs
fausse monnaie du rire aux pieds de mes escales

Migrateur hors saison aux rides lumineuses
je vais la main en cerf-volant
Le soleil des noms disparus
continue de brûler
et ma mémoire ravive leur alphabet

À mi-chemin de l'ici et du là-bas
échos de signes mémorables
dialogue de spectres qui se cherchent
dans le chuintement de l'herbe mitoyenne

Ah souveraineté du cercle clos
Absent là-bas mais refusant l'ici
je ne m'insère nulle part
Ma mort ancienne et ma nouvelle naissance
cheminent de concert traçant la même empreinte
ô ténébreuse errance traversée ça et là
d'une lettre nouvelle ou d'un son fulgurant

Terre Caraïbe
centre triangulaire et secret
en broussaille humide
quotient choyé de mon désir
terre matrice verte et pelée
mienne et lointaine
ô mon plaisir de t'appeler
de te nommer Mon Capitaine
Capitaine de mes douleurs

* Extrait de *la Bélière Caraïbe*, Poésie/Nouvelle Optique, Montréal, 1980.

# Conditions du prix Casa de la Americas 1981

Dans le cadre des activités organisées en 1980 en hommage au 50ème anniversaire de la mort de José Carlos Mariátegui et sur décision unanime de la Rencontre des Ecrivains Latino-américains et Caribéens de 1979, la Casa de las Américas a convoqué le Prix Extraordinaire **José Carlos Mariátegui** sur le thème **Marxisme, culture nationale et luttes populaires en Amérique Latine.** Les travaux peuvent être des études théoriques ou historiques, des analyses de processus sociaux, de mouvements de résistance ou de libération, ou d'apports de Mariátegui ou d'autres penseurs marxistes à des problèmes sur la culture nationale et les luttes populaires en Amérique Latine. Les livres portant sur ces thèmes doivent être envoyés avant le 30 novembre de cette année et la décision du jury sera rendue publique en même temps que les prix Casa 1981.

**1** On pourra présenter au Prix Casa de las Américas: a) des livres de fiction, b) des livres d'essai (d'analyse ou de critique et aussi des recherches et des monographies présentées sous forme d'essai) et des livres de témoignage, et c) des livres pour enfants et jeunes.

**2** Les livres de fiction seront: des romans, des recueils de poèmes, des livres de contes et des pièces de théâtre.

**3** Les essais aborderont cette année, dans un ou plusieurs travaux, des thèmes artistico-littéraires portant sur l'Amérique Latine et les Caraïbes, à l'exception des essais envoyés au Prix Extraordinaire **"José Carlos Mariátegui"**; les livres de témoignage reflèteront, de façon directe, un aspect de la réalité latino-américaine ou caribéenne.

**4** Les livres pour enfants et jeunes pourront être: de fiction selon le goût de l'auteur (récit, théâtre, poésie, etc...) ou didactiques (biographies, voyages, découvertes, inventions, pays, peuples, etc...) Les ouvrages de fiction porteront sur des thèmes latino-américains et caribéens et les livres didactiques sur des aspects liés à l'évolution sociale de l'Amérique Latine et des Caraïbes. Les auteurs pourront envoyer les originaux avec des illustrations.

**5** Au prix Casa de las Américas pourront participer: a) les auteurs latino-américains et caribéens de naissance ou naturalisés; b) les essayistes de n'importe quel autre pays, auteurs d'ouvrages sur des thèmes latino-américains et caribéens, y compris celui du Prix Extraordinaire, s'ils envoient leurs travaux en espagnol.

**6** Les livres présentés devront être inédits et en espagnol, à l'exception de ceux auxquels se réfère le point No. 7. Quand il s'agit de traductions à l'espagnol, il faut inclure le nom du traducteur et l'on recommande d'envoyer aussi le texte dans la langue originale. Les livres seront considérés inédits même s'ils ont été partiellement imprimés; et dans le cas des pièces de théâtre, même si elles ont été présentées au public.

**7** Les auteurs brésiliens et caribéens non hispanophones pourront participer à n'importe lequel des genres mentionnés ci-dessus, avec des travaux en portugais, en anglais ou en français.

**8** Le Prix Extraordinaire **José Carlos Mariátegui** sur le thème **Marxisme, culture nationale et luttes populaires en Amérique Latine,** devra s'en tenir aux points 5 et 6, et à tous les points du 8 au 18.

**9** Aucun auteur ne pourra envoyer plus d'un livre par genre et il ne pourra participer avec un ouvrage, même inédit, qui ait obtenu un prix national ou international.

**10** On procèdera à la sélección de 12 titres au maximum à partir des propositions faites par les membres du Jury des différents genres. Les titres choisis seront publiés dans la Collection "Prix Casa de las Américas", et chaque auteur recevra mille dollars ou l'équivalent en monnaie nationale de son pays.

**11** Les ouvrages devront être présentés écrits à la machine et leurs pages numérotées. Pour faciliter le travail des membres du Jury, il est demandé d'envoyer au moins un original et deux copies parfaitement lisibles.

**12** Les ouvrages seront signés par l'auteur ou les auteurs s'il s'agit d'une création collective. Il est nécessaire de préciser le genre dans lequel les travaux doivent participer. On admet l'utilisation du pseudonyme littéraire, s'il est habituel chez l'auteur; mais, dans ce cas, il est indispensable de l'accompagner de la véritable identité. Les auteurs ainsi que les traducteurs et les illustrateurs, enverront leur biographie.

**13** La Casa de las Américas se réserve les droits de publication de la première édition des ouvrages choisis. Les droits sur les prochaines éditions reviendront intégralement à l'auteur.

**14** Les auteurs qui enfreindront les clauses stipulées aux points 8, 12 ou 13 de ces conditions, seront disqualifiés.

**15** Les ouvrages devront être envoyés à: Casa de las Américas, 3ra. y G, Vedado, Ciudad de La Habana, Cuba; à n'importe quelle ambassade de Cuba; ou à Boîte Postale 2, 3000 Berne 16, Suisse.

**16** Les ouvrages devront être remis à l'un des endroits mentionnés au point 15, avant le 30 novembre 1980.

**17** Les membres du Jury se réuniront à La Havane, en janvier 1981.

**18** Les ouvrages présentés resteront à la disposition de leurs auteurs jusqu'au 31 décembre 1981. La Casa de las Américas n'assume aucune responsabilité quant à leur restitution.

# • Publications reçues

## Livres :

Dr Ary Bordes : *Évolution des sciences de la santé et de l'hygiène publique en Haïti*. Imprimerie Deschamps, Port-au-Prince, 1980.

## Revues :

*Connaissance et vie*, Revue des mondes en émergence, volume 1, numéro 3, mars/avril 1980, Sherbrooke, Québec, Canada.

Quelques titres d'articles :

— « Pour une culture coopérative », par Karl Prézeau,

— « La peinture haïtienne, expression d'un peuple » par Michel Philippe Lerebours,

— « La méthode des sciences sociales » par Étienne Bastien.

ADRESSE : Revue *Connaissance et vie* B.P. 2086, Succ. Jacques-Cartier, Sherbrooke, Québec, Canada J1J 3Y3

*Le Lambi*, numéro 4, mai-juin 1980, Montréal. Cette revue se présente comme un nouveau lieu de réflexion de notre diaspora qui s'efforce de porter ses regards sur les réalités haïtiennes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Au sommaire des textes de Carlo Jean : « La linguistique et le créole haïtien »,

— Soeurette Mathieu : « Port-au-Prince n'est pas la totalité haïtienne »,

— Paul Dejean : « De soleil et de glace ».

ADRESSE : *Le Lambi* 5174 Charleroi, Montréal-Nord, Québec, Canada, H1G 2A1.

*Tèm*, volume 1, numéro 2, mars/avril 1980. Ce numéro intitulé « Femmes, Culture, Société » se veut « une aventure dans une zone interdite ».

Au sommaire des articles de

— Madeleine Baptiste : « Pour une approche de la question féminine,

— Monica Reimbold : « Images sexuelles de la femme »,

— Pierre Buteau : « Le discours amoureux dans la ville »,

— Suze Exumé : « Listoua Kondisyon Fanm nan péyi d'Ayiti »,

— Sabine Mallebranche et Paule M. Pierre-Pierre : « La mysogynie dans la chanson urbaine ».

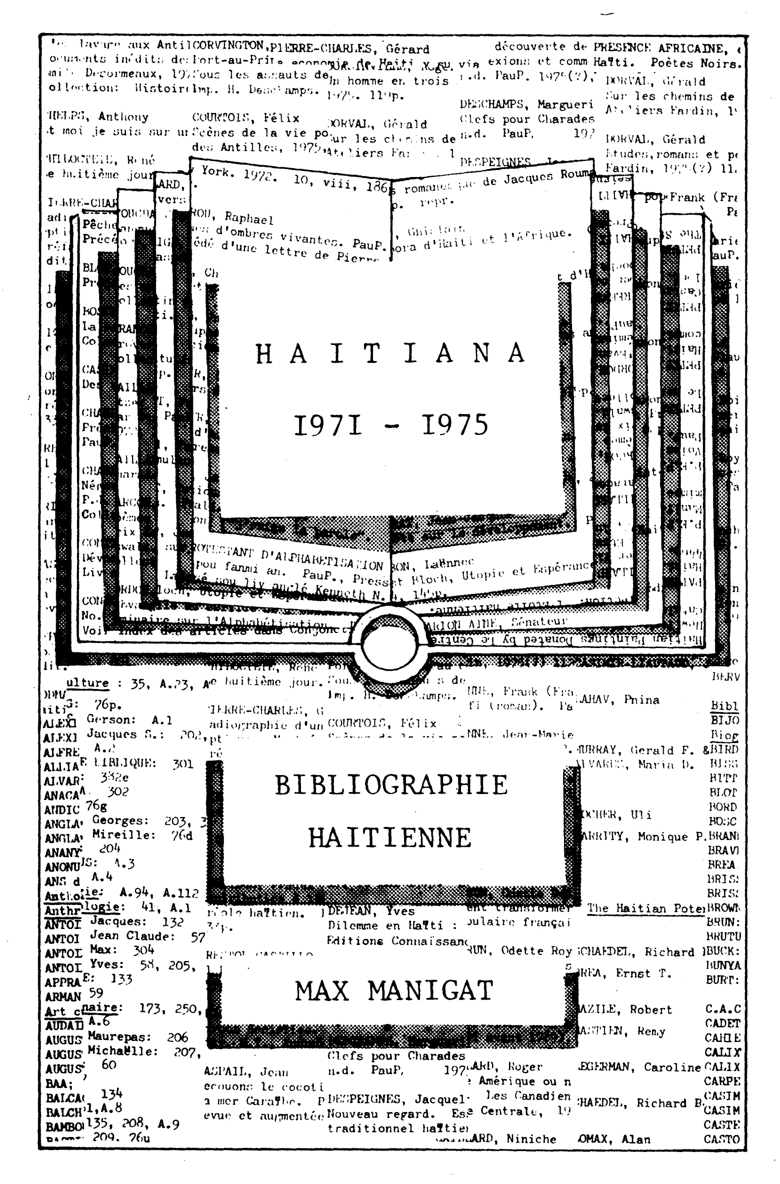
ADRESSE : *Tèm*, 2e ruelle Nazon, 1re impasse Justin n° 4, Port-au-Prince, Haïti.

*Langaj* : Volume 1, numéro 2, avril 1980.

Dans ce numéro, on peut signaler en particulier un article de Jean-Claude Fignolé : « La situation de l'écrivain haïtien », qui a provoqué quelques remous dans le milieu. *Collectif Paroles* y reviendra.

À signaler également des textes de Michel Soukar, Wilhem Roméus, René Philoctète, Raymond Chassagne, Adyjeangardy...

ADRESSE : *Langaj*, Pacot, n° 1, Port-au-Prince, Haïti.




COLLECTIF PAROLES 1980

HAÏTIANA 1971-1975 est une compilation de renseignements bibliographiques concernant des ouvrages publiés entre 1971 et 1975 par :

a) des Haïtiens *, sur Haïti, Saint-Domingue, Hispaniola et des sujets divers ;

b) des étrangers, sur Haïti, Saint-Domingue et Hispaniola.

Le livre comprend quatre parties :

I. Renseignements bibliographiques : nom d'auteur, titre, lieu de publication, édition ou imprimerie **, année de publication, nombre de pages, etc.

Le classement s'est fait par année de 1971 à 1975. Chaque titre est, cependant, précédé d'un numéro d'ordre pour permettre une consultation plus aisée de l'index.
L'ordre alphabétique (nom d'auteur) a été retenu pour la présentation des livres publiés chaque année.

II. Un appendice donnant une liste de publications antérieures à 1971 qui ne figurent par dans le « Premier Supplément » de Max Bissainthe. (BISSAINTHE, Max, *Dictionnaire de bibliographie haïtienne, Premier Supplément*, Metuchen, N.Y., The Scarecrow Press Inc., 1973, 269 p.)
(Appendice 1 : par ordre alphabétique de noms d'auteurs de 1951 à 1970).

III. Une section comprenant le détail des articles publiés par différents auteurs dans les ouvrages collectifs : 1971-1975 (Appendice 2).

IV. Un index des noms d'auteurs et de sujets renvoyant aux numéros d'ordre.

* Y compris les Haïtiens d'origine dont la nationalité a été arbitrairement enlevée, ou qui ont dû se naturaliser après cinq années de résidence légale dans un pays étranger.

** Il existe très peu de maisons d'édition en Haïti. Le nom de l'imprimerie est donné à titre de référence en lieu et place de l'adresse de l'auteur.

prix: $2.50